

Horaires des prières
Fajr : 04h27 Dohr : 12h47
Asr : 16h30 Maghreb : 19h34 Isha : 21h00

Iftar : 19h34
Imsak : 04h15

MÉTÉO

Alger	: 19°	13°
Oran	: 23°	12°
Annaba	: 23°	10°
Béjaïa	: 20°	10°
Tamanrasset:	32°	15°

www.dknews-dz.com

SAHARA OCCIDENTAL

Tebboune : le revirement de l'Espagne sur la question sahraouie, "éthiquement et historiquement" inadmissible

P. 24

EN VISITE DANS LA 4^È RÉGION MILITAIRE

L'Algérie "dispose de tous les facteurs du renouveau et du progrès" (Chanegriha)

P. 24

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Mise au point concernant une vidéo attentatoire circulant sur les réseaux sociaux

P. 24

ENTREVUE PÉRIODIQUE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Cap sur l'amélioration du niveau de vie du citoyen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré son engagement à poursuivre la mise en œuvre de mesures visant le soutien des classes vulnérables, ainsi que les différents dispositifs économiques tendant à assurer les produits de consommation de base et à lutter contre la spéculation illicite. Dans des extraits de sa

rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale qui sera diffusée samedi soir sur les chaînes de la télévision et de la radio nationales, le Président Tebboune a tenu à rassurer la classe ouvrière qu'une augmentation des salaires et de l'allocation chômage interviendra d'ici la fin de l'année et entrera en vigueur début janvier 2023,

affirmant attendre "les résultats définitifs des recettes nationales devant être réalisées à fin 2022". Le Président a également abordé des questions politiques et notamment le point de vue de l'Algérie sur les évolutions en cours sur les scènes régionales et internationales.

Pp 3-6-10-24 Dknews /Aps



LOGEMENT

Plus de 408.000 unités achevées au 31 mars 2022

P. 4

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Salon "El DjazairHealthcare" à Dakar : rencontre avec les représentants des laboratoires pharmaceutiques (ministère)

P. 10

BECHAR

Plaidoyer pour le développement des cultures du Quinoa et du Sesbania

P. 8

SANTÉ

PLAQUE DENTAIRE

Pourquoi faut-il l'éliminer ?

Pp 12-13

F   T B A L L

FAF Belmadi continuera sa mission à la tête de l'équipe nationale

P. 22



MUSIQUE

Le 17^e Dimajazz du 11 au 14 mai à Constantine

P. 2

ORAN

Fermeture d'une laiterie clandestine

P. 2

MUSIQUE

Le 17^e Dimajazz du 11 au 14 mai à Constantine

Les mélomanes et amateurs de jazz pourront renouer avec le plus grand et plus ancien festival algérien dédié à ce genre musical à la faveur de la 17^e édition du Festival international "Dimajazz" annoncé dans sa ville de Constantine du 11 au 14 mai prochain, annoncent les organisateurs.

Fondé en 2003 par l'association "Limma", puis institutionnalisé en 2009, le Dimajazz a su rassembler les plus grands noms du jazz mondial à l'instar de l'Américain Boney Fields, du pianiste malien Cheick Tidiane Seck et du Nigérian Keziah Jones, tout en restant le rendez-vous culturel le plus attendu de la ville de Constantine et des mélomanes qui n'hésitent pas à faire le déplacement.

COVID-19 EN AFRIQUE

Le nombre de cas dépasse les 11,4 millions



Le nombre de cas confirmés de COVID-19 en Afrique a atteint 11.403.955 samedi soir, a indiqué le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine.

Selon le CDC Afrique, le nombre de décès dus au virus sur le continent s'élève à ce jour à 252.048, tandis que 10.781.861 patients se sont remis de la maladie. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Égypte et la Libye sont parmi les pays comptant le plus de cas sur le continent, a ajouté le CDC Afrique, précisant que l'Afrique du Sud est le pays qui a enregistré le plus grand nombre de cas de COVID-19 en Afrique avec plus de 3.755.459 cas, suivie du Maroc, avec 1.164.597 cas à la date de samedi soir, a-t-il indiqué.

En termes de nombre de cas, l'Afrique australe est la région la plus touchée, suivie des parties nord et est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins touchée, a enfin noté le CDC Afrique.

M'SILA

Le corps sans vie d'une personne repêché d'un plan d'eau



Les éléments de l'unité principale de la Protection civile de la wilaya de M'sila ont repêché samedi le corps sans vie d'une personne noyée dans un plan d'eau dans la commune de M'sila, a-t-on indiqué à la cellule de communication de ce corps constitué.

Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile ont mobilisé deux plongeurs et les équipements nécessaires pour cette opération aboutissant au repêchage du corps d'une personne, âgée de 70 ans, d'un lac d'une profondeur de 3 mètres, ont précisé les mêmes services, ajoutant que la victime est portée disparue depuis un certain temps.

La dépouille de cette personne a été transférée à la morgue de l'hôpital Zahraoui de la capitale du Hodna, a-t-on rappelé, notant qu'une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet incident.

BECHAR

74 puits pastoraux bientôt dotés de kits solaires



Soixante-quatorze (74) puits pastoraux à travers la wilaya de Bechar seront équipés prochainement en kits solaires, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Financé dans le cadre des opérations de développement rural et d'élevage de cheptel, le programme portant équipement des puits pastoraux en moyens de pompage en utilisant l'énergie solaire vise essentiellement la promotion de l'activité pastorale à travers les territoires de plusieurs collectivités de la wilaya, a expliqué le responsable du service de la production et du soutien technique à la DSA, Abderabbi Hammal.

Le programme en question vise également à faciliter aux éleveurs et à la population des zones éparses et nomades de la région l'accès à l'eau potable, a ajouté M. Hammal.

Pour rappel, il a été procédé récemment à l'équipement en kits solaires (150 unités) d'autres puits pastoraux, en sus de la réalisation de bassins d'accumulation de l'eau et d'abreuvoirs pour les besoins des éleveurs de la région.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Abderrezak Bahbou installé comme chef de cabinet



Le ministre des Transports, Abdallah Moundji, a présidé, samedi, la cérémonie d'installation de Abderrezak Bahbou au poste de chef de cabinet du ministère des Transports, indique un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, le ministre a félicité le nouveau chef de cabinet, Abderrezak Bahbou, lui souhaitant "plein succès dans l'accomplissement de ses missions au service du secteur et du pays", ajoute le communiqué.

M. Moundji a appelé tous les cadres du secteur à "l'intensification et à la coordination des efforts pour atteindre les objectifs fixés, en leur souhaitant à tous succès et réussite", conclut le document.

MASCARA

Lancement de la manifestation "Fi Rihab Ramadhan"

Une manifestation religieuse et culturelle, placée sous le thème de "Fi Rihab Ramadhan", organisée, à l'occasion de la dernière décennie de ce mois sacré, a débuté, samedi, au niveau de l'annexe du centre culturel islamique "Ali Bendouya" de Mascara.

Le directeur de cet établissement, Mohamed Fethi Si Moussa, a signalé que le programme de cette manifestation comporte des conférences quotidiennes traitant de plusieurs sujets liés au mois du jeûne et la projection d'un film vidéo, sur l'histoire de l'Islam, produit par cette annexe.

Le programme du même événement, organisé pendant une semaine, comprend également des concours de récitation du Saint Livre, de psalmodie et de concours de culture générale au profit des abonnés du centre et des écoles coraniques de la wilaya.

A cette occasion, des sessions de formation sur l'enseignement coranique et la calligraphie arabe ont été programmées ainsi que l'animation de séances radio sur la vertu du jeûne, selon la même source.

Plusieurs associations partenaires de cette annexe participent à l'encadrement de ces activités, a-t-on indiqué.

ORAN

Fermeture d'une laiterie clandestine

La brigade territoriale de gendarmerie nationale d'Ain El Beida (Oran) a mis fin aux activités d'une laiterie clandestine activant dans la fabrication de différents types de fromages, a-t-on appris samedi auprès de ce corps sécuritaire.

Les éléments de la brigade de gendarmerie ont saisi 555 kilos de préparations fromagères impropres à la consommation, a-t-on indiqué de même source, précisant que le propriétaire de la laiterie est responsable du délit de "non possession d'un certificat d'agrément sanitaire pour un établissement dont l'activité est liée aux produits d'origine animale".

Les marchandises saisies doivent être détruites, a-t-on souligné de même source, ajoutant qu'un rapport sera établi et transmis au procureur de la République territorialement compétent, dès l'achèvement de l'enquête sur cette affaire.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Election des 6 représentants de Tizi-Ouzou

Six (06) jeunes représentants de la wilaya de Tizi-Ouzou au Conseil supérieur de la jeunesse ont été élus samedi, lors d'une conférence de wilaya, en présence des autorités locales.

L'opération de vote pour la désignation de ces 6 représentants, 3 hommes et autant de femmes, et de 4 suppléants, s'est déroulée en présence des 134 délégués des 67 communes de



la wilaya, élus lors des élections organisées par les conférences communales.

Les 6 membres élus, en proportion au nombre d'habitants de la wilaya, représenteront la wilaya pour un mandat de quatre (4) années au niveau de cet organe consultatif composé de 232 membres qu'est le Conseil supérieur de la jeunesse.

ENTREVUE PÉRIODIQUE DE TEBBOUNE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Le Président affirme poursuivre le travail pour améliorer le niveau de vie du citoyen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réitéré son engagement à poursuivre la mise en oeuvre de mesures visant le soutien des classes vulnérables, ainsi que les différents dispositifs économiques tendant à assurer les produits de consommation de base et à lutter contre la spéculation illicite.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale diffusée samedi soir sur les télévisions et radios nationales, le Président Tebboune a abordé plusieurs dossiers économiques, soulignant que l'Algérie faisait face à la crise mondiale sur la base d'une série de décisions, à l'instar de l'exclusivité accordée en matière d'importation à des organismes publics.

Dans ce cadre, il a relevé que le problème pour l'Algérie est "la production insuffisante, un manque que nous compensons par l'importation, devenue difficile actuellement en raison de la pénurie enregistrée au niveau international".

Évoquant les produits de consommation de base, notamment les céréales, le président de la République a assuré que "l'Algérie possède actuellement des réserves pouvant couvrir une période de huit mois. Nous sommes à la veille de la campagne de moisson dans le Sud ainsi qu'au Nord dans deux mois". Le président de la République a rappelé, dans ce cadre, les mesures prises par l'Etat pour encourager la production agricole, en tête desquelles l'augmentation du prix d'achat des céréales et des légumineuses auprès des agriculteurs au lieu de les importer, ce qui a encouragé nombre d'agriculteurs à renouer avec la production de ce type de produits agricoles. Le chef de l'Etat a fait observer toutefois que la solution radicale pour faire face à la flambée des cours des céréales et à leur pénurie sur le marché international résidait dans l'augmentation de la production nationale.

"Nous insistons depuis deux ans sur la production locale de l'huile et du sucre et l'augmentation du rendement des céréales à 40 quintaux/hectare, et ce, avant même le début de la crise ukrainienne", a-t-il dit, mettant l'accent sur l'application de ces instructions pour "protéger le pays des répercussions des crises étrangères".

Le Président Tebboune a affirmé, par ailleurs, que 2022 se voulait une "année économique par excellence" grâce aux nombreuses facilitations accordées dans le domaine économique et en faveur de l'investissement. Rappelant la levée des obstacles sur



"plus de 800 projets sur 900 projets d'investissement gelés", le chef de l'Etat a précisé que ces mesures permettront la création de 52.000 emplois. Le Président Tebboune a également rappelé les acquis réalisés dans le domaine de la lutte contre la spéculation illicite qui a été criminalisée en vertu d'une loi, en sus de la réglementation des opérations d'importation et d'exportation. Il a, en outre, évoqué la préparation d'une loi de finances complémentaire pour l'exercice 2022 en vue de prendre en charge les dépenses supplémentaires inscrites au titre de l'exercice en cours, annonçant que la nouvelle loi sur l'investissement sera présentée en Conseil des ministres d'ici un mois.

Toujours dans le volet économique, le président de la République a fait remarquer que 2022 serait une année de révision structurelle des dépenses, affirmant que "les subventions au profit des classes vulnérables et moyennes étaient irréversibles, en ce sens qu'elles représentent un des principes de l'Algérie indépendante". Il faudra, pour ce faire, l'orienter vers les véritables ayants-droit.

Une commission nationale chargée de la révision des subventions publiques verra le jour fin mai prochain, a-t-il encore annoncé. Elle regroupera des représentants de l'APN, du Conseil de

la nation, des syndicats, des partis politiques ainsi que toutes les forces vives du pays qui émettront leurs avis sur cette question de manière organisée.

Au volet social, le chef de l'Etat a annoncé des augmentations des salaires et de l'allocation chômage devant entrer en vigueur début 2023. Sur la pénurie de certains types de médicaments dans le marché national, le président de la République a indiqué que l'Inspection générale de la Présidence de la République est en train d'enquêter sur cette pénurie. S'adressant aux jeunes, le président de la République a souligné son engagement pour régler tous les problèmes les concernant, leur rappelant s'être "porté candidat de la société civile et des jeunes" lors de l'élection présidentielle de 2019.

Les mesures décidées depuis son accession à la présidence ont permis aux jeunes l'exercice politique, en devenant la deuxième force à l'Assemblée populaire nationale (APN), a-t-il encore rappelé.

Le Conseil supérieur de la jeunesse sera installé "dans un mois au plus tard", a fait savoir le chef de l'Etat. Sur la possibilité d'opérer un remaniement ministériel, le président de la République a déclaré que tout remaniement ministériel doit répondre au critère

de "l'efficacité" afin de mettre en oeuvre les décisions issues du Conseil des ministres et des réunions du gouvernement. Certains ministres ont "manqué" dans l'exercice de leurs fonctions, a-t-il fait remarquer, notant que le remaniement ministériel, s'il devait avoir lieu, s'effectuera "en fonction des résultats de chaque secteur", la norme étant "le taux d'application des décisions prises lors des Conseils des ministres".

Et de rappeler les mesures prises visant l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, en tête desquelles l'augmentation du point indiciaire et des pensions de retraite, la réduction de l'impôt sur les salaires et l'instauration de l'allocation chômage.

Rappel des positions de l'Algérie au niveau international

Sur le plan international, le président de la République a évoqué les relations de l'Algérie avec nombre de pays, à l'instar de l'Italie, pays envers lequel l'Algérie restera reconnaissante pour son soutien durant les épreuves difficiles.

Évoquant les relations algéro-françaises, le chef de l'Etat a assuré que l'Algérie "ne renoncera pas au dossier de la Mémoire", et c'est là un principe constant. S'agissant

du revirement de l'Espagne sur la question sahraouie, le Président Tebboune a affirmé qu'il s'agit d'une position "éthiquement et historiquement" inadmissible. Il a tenu toutefois à faire la distinction entre le Gouvernement espagnol et l'Etat espagnol avec lequel nous avons des liens très forts, appelant ce pays à "appliquer le droit international, à revoir sa position et à ne pas abandonner sa responsabilité historique à l'égard de la question sahraouie".

Abordant le volet énergétique dans les relations avec l'Espagne, le président de la République a rassuré le peuple espagnol que l'Algérie "ne renoncera pas à son engagement d'approvisionner l'Espagne en gaz, quelles que soient les circonstances".

Quant aux relations avec la Russie, le chef de l'Etat a souligné que l'Algérie est "une puissance avérée au sein du Mouvement des non-alignés et ne s'engagera pas dans des questions qui ne la concernent pas", toutefois "cela ne nous empêche pas d'être amis avec la Russie comme nous sommes amis avec les Etats-Unis, d'une autre manière, en sus de nos relations solides avec la Chine".

A cette occasion, le président de la République a réitéré le soutien de l'Algérie à la question palestinienne, étant l'une de ses constantes, soulignant la poursuite des contacts concernant cette question. Interrogé sur la demande formulée par les Libyens pour organiser une conférence internationale en Algérie, il a précisé que l'Algérie, qui œuvre à l'unification des rangs, ne s'engagera pas dans une initiative susceptible de créer la division entre les pays arabes. A ce propos, le Président Tebboune a déclaré que l'Algérie, qui n'a répondu ni positivement ni négativement, suivait la situation dans ce pays, "car nous ne voulons pas nous engager dans une conférence et échouer. Nous attendons des indicateurs de succès et non pas des indicateurs de division entre les pays arabes". Au terme de l'entrevue, le Président Tebboune a évoqué le sommet arabe prévu en Algérie en novembre prochain, affirmant que "tous les pays arabes avaient confirmé leur participation, représentés par leur premier responsable".

Tebboune annonce des augmentations des salaires et de l'allocation chômage dès janvier 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a annoncé des augmentations des salaires et de l'allocation chômage devant entrer en vigueur début 2023. Dans des extraits de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse nationale qui sera diffusée samedi soir sur les chaînes de la télévision et de la radio nationales, le Président Tebboune a tenu à rassurer la classe ouvrière qu'"une augmentation des salaires et de l'allocation chômage interviendra d'ici la fin de l'année et entrera en vigueur début janvier 2023", affirmant attendre "les résultats définitifs des recettes

nationales devant être réalisées à fin 2022". Interrogé sur un éventuel remaniement ministériel, le président de la République dira que ce remaniement se fera "selon les résultats de chaque secteur", la norme étant le taux d'application des décisions prises en Conseil des ministres. Concernant la lutte contre la spéculation illicite, le Président Tebboune rappellera l'existence de 160 minoteries soutenues par l'Etat qui au lieu de moudre le blé au profit du citoyen le vendent directement aux éleveurs de bétail. Le Chef de l'Etat a cité pour exemple le cas d'une wilayah "approvisionnée à hauteur 40

quintaux par mois pour chaque citoyen", au moment où "la consommation du citoyen ne dépasse pas dans le meilleur des cas 40 kg par mois", rappelant au passage la décision prise récemment relative à l'interdiction de l'exportation des produits alimentaires. Sur la pénurie des matières essentielles, le Président Tebboune a affirmé que l'Inspection générale de la Présidence de la République "est entrain d'enquêter sur le pourquoi de cette pénurie qui ne devrait pas exister", soulignant qu'il ne s'agit pas de problème de financement, car "les fonds sont disponibles".

Les jeunes appelés à faire preuve de patriotisme et à défendre l'Algérie (Président Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a appelé les jeunes, "véritable richesse du pays", à faire preuve de patriotisme et à défendre l'Algérie. "Défendez votre pays avec patriotisme" a martelé le Président Tebboune qui s'adressait aux jeunes lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale diffusée samedi soir, réitérant son engagement à régler le problème du chômage en prenant totalement en charge cette catégorie et en poursuivant le travail pour la réalisation de cet objectif. "Je m'étais porté candidat au nom de la société civile et des jeunes auxquels j'ai promis leur implication dans la vie politique. Ils sont désormais la deuxième force au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN), outre leur participation dans les startups", a soutenu le Chef de l'Etat. Relevant que l'Algérie est "enviée pour le dynamisme de sa jeunesse qui est sa véritable richesse", le président de la République a indiqué que le Conseil supérieur de la jeunesse qui sera installé "dans un mois au plus tard" sera un espace pour associer les jeunes dans la prise de décisions qui les concernent. Il a appelé à faire échouer les discours défaitistes qui découragent les jeunes algériens, invités d'ailleurs à "s'accrocher à l'espoir en une Algérie stable avec un avenir prometteur".

LOGEMENT

Plus de 408.000 unités achevées au 31 mars 2022

Les travaux de réalisation de plus de 408.000 logements ont été achevés jusqu'au 31 mars 2022 dans le cadre d'un programme prévoyant plus d'un million d'unités, a annoncé samedi à Alger la directrice générale de l'habitat au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Faïza Bendjama.

Dans un exposé sur les réalisations du secteur au cours du premier trimestre 2022, présenté en marge de la réunion d'évaluation présidée par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, Mme Bendjama a fait état de "l'achèvement, jusqu'à mars 2022, des travaux de réalisation de 408.342 logements dans le cadre d'un programme prévoyant 1.288.365 unités", ajoutant que "391.000 unités (30%) sont en cours de réalisation, les travaux de réalisation de 345.000 unités (26%) n'ont pas encore démarré, les travaux de réalisation de 41.000 unités sont à l'arrêt et près de 72.000 autres unités (6%) sont en voie de livraison".

Dans son exposé, présenté en présence des cadres centraux du secteur, des directeurs de wilaya et des directeurs d'offices, la responsable a précisé que le nouveau programme inscrit au titre de la loi de finances 2022, prévoyant la réalisation de 60.000 logements, comprend 40.000 logements ruraux, 10.000 logements publics locatifs (LPL) et 10.000 logements promotionnels aidés (LPA).

Au cours des trois premiers mois de 2022, 45.065 logements ont été livrés, dont 12.814 LPL, 17.726 unités de location-vente, 1.768 LPA, 9.678 logements ruraux, 2.941 logements sociaux et 138 logements promotionnels publics (LPP).

Au cours de la même période, les travaux de réalisation de 36.147 logements ont été



achevés, dont 1.198 LPL, 17.726 location-vente, 1.717 LPA, 12.948 logements ruraux, 2.420 logements sociaux et 138 LPP.

Les travaux ont en outre démarré pour la réalisation de 20.425 logements, dont 1.490 LPL, 2.596 LPA, 13.008 logements ruraux et 3.331 logements sociaux.

S'agissant des opérations de rénovation, la responsable a expliqué que des enveloppes avaient été consacrées à 7863 opérations de rénovation, précisant que 1.070 logements avaient été rénovés durant le trimestre, en sus des opérations de remplacement des chalets et du vieux bâti pour un total de 10.684 unités de logement avec un taux d'avancement de 74%, et ce, dans les wilayas d'Alger, Oran, Skikda, Mostaganem, Constantine et Annaba.

Pour ce qui est du foncier agricole dans le cadre de la régularisation des actes de propriété, Mme Bendjama a

expliqué que le secteur aura à relever un important défi durant la prochaine période, et ce dans le contexte de l'instruction ministérielle 02 du 8 septembre 2021 relative aux conditions et modalités de régularisation du foncier utilisé dans la réalisation de projets de logements publics, des équipements publics parachevés ou en voie de parachevement.

Foncier: régularisation de 1.418 parcelles agricoles destinées à la réalisation de projets de logement

Dans ce cadre, le nombre de parcelles pouvant être régularisées s'est élevé à 1.418 parcelles concernées sur lesquelles 252.000 unités de logement ont été réalisées, en ce sens que 1.294 demandes avaient été introduites par les maîtres d'ouvrage auprès des directions de l'habitat.

Le nombre de dossiers préparés et déposés auprès du comité s'est élevé à 1.103 dos-

siers, dont 831 dossiers traités avec élaboration d'un procès-verbal. Pour ce qui est du recouvrement des loyers, le montant s'est élevé à 6 milliards et 181 millions DA soit 12,96% du total annuel, les Offices ayant procédé au recouvrement de la moitié des objectifs tracés.

S'agissant de la cession des biens de l'état, le parc cédé s'est élevé à 779.450 unités de logement et de locaux, a-t-elle ajouté. Dans le domaine de la législation, la resp onnable a fait état de l'élaboration et de la formulation du projet de loi relatif à l'urbanisme, la promulgation du décret exécutif 55-22 du 2 février 2022 fixant les conditions de régularisation des constructions non conformes au permis de construire délivré. Il s'agit également de l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant les amendes à appliquer pour les infractions en matière d'aménagement et d'urbanisme avec introduction des brigades mixtes de contrôle, un texte en cours d'examen avant son passage au secrétariat général du gouvernement.

Durant ce premier trimestre, il a été procédé à l'élaboration d'un projet de décret exécutif fixant le cadre contractuel de la maîtrise d'art.

Mme Bendjama a enfin appelé les cadres de veiller à la relance de tous les projets à l'arrêt dans des délais raisonnables, d'accélérer le rythme de consommation des crédits, tout en veillant à la qualité des logements.

DROITS DE L'HOMME

M. Zaalani met en avant le rôle de l'Algérie

Le Président du Conseil National des droits de l'homme, Abdelmadjid Zaalani, a mis en avant les évolutions que l'Algérie a connues pour consolider ses acquis et avancées en matière de promotion et de protection des droits humains lors de sa participation vendredi aux travaux de la 71ème session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.

Le Président du CNDH a précisé que dans le cadre de la Constitution Algérienne adoptée par référendum en novembre 2020, une nouvelle composante du CNDH a été nommée pour un mandat de quatre années, et installée le 29 décembre 2021. Le Président du CNDH a exposé brièvement, lors de cette session tenue par visioconférence, le plan d'action à court et à moyen terme, ainsi que le plan stratégique de l'institution, tout en évoquant ses principales activités récentes, conformément au mandat qui lui est attribuée sur le volet de la protection et de la promotion des droits de l'homme et libertés en Algérie.

Il a précisé aussi que L'INDH en Algérie a également transmis sa contribution au bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'Homme, en vue de l'Examen Périodique Universel de notre Etat en Novembre 2022. En conclusion, le Président du CNDH a confirmé par conviction la nécessité d'assurer d'une manière permanente et constante la poursuite et l'intensification de l'interaction et la collaboration avec la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples, ainsi qu'avec le Réseau Africain des institutions nationales des droits de l'Homme (INDH).

Commentant cette déclaration du CNDH en Algérie, le Président modérateur de la session a exprimé sa gratitude pour les efforts fournis par l'INDH en Algérie avec sa nouvelle composante en matière du respect, protection et promotion des droits de l'homme dans le cadre d'un nouvel esprit de cette institution dit -il. Le Président modérateur de la session a également exprimé sa satisfaction concernant la ferme volonté du CNDH pour poursuivre et intensifier l'interaction et la collaboration avec la Commission Africaine des droits de l'Homme et des Peuples, ainsi qu'avec le Réseau Africain des INDH.

Le secteur est passé de "la gestion de "la crise du logement" à celle de "la demande sur les logements" (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a affirmé samedi à Alger que le secteur est passé de la gestion de la "crise du logement" à celle de "la demande sur les logements", avec la quantité et la qualité requises et à travers une nouvelle approche.

Lors d'une réunion d'évaluation du premier trimestre de l'année 2022, en présence des cadres du ministère, M.

Belaribi a précisé que le secteur "n'est pas en passe de distribuer des logements sans contrôle, mais plutôt de développer une approche nouvelle et spécifique pour la gestion du secteur, à travers la révision des lois en vigueur et l'évaluation minutieuse du mode de fonctionnement".

Il a en outre indiqué que la Banque du logement, qui devrait être lancée en novembre prochain, permettra aux différents acteurs de participer au financement des projets de logement, et de créer de nouveaux mécanismes de financement, ajoutant que le secteur œuvre pour la création de l'Agence nationale du foncier destiné aux programmes de logement, qui se chargera de rechercher des solutions à même de résoudre les problèmes liés au foncier, d'autant que 345.000 unités n'ont pas été lancées en raison de la rareté du foncier.

De plus, une opération d'évaluation de la performance des cadres des différents secteurs est prévue, laquelle touchera plusieurs aspects, dont notamment les bonnes prestations prodiguées au citoyen et l'absence de retard dans la réalisation des programmes de logement, ainsi que le lancement de tous les projets enregistrés, en sus du parachevement de tous les projets lancés avant 2018.

Le ministre a souligné l'application des sanctions sévères contre les récalcitrants, dans l'espoir qu'aucun autre problème ne sera enregistré au cours du deuxième trimestre de l'année en cours.

Estimant que le bilan du premier trimestre de 2022 était "acceptable", M. Belaribi a fait savoir que le secteur a pu distribuer 80% du nombre programmés, affirmant que ce dernier œuvrera à atteindre les objectifs escomptés et à rattraper le retard accusé dans la distribution des logements.

Concernant les lacunes enregistrées dans les opérations

du bâtiment, l'année 2021 a vu la distribution de 320 000 unités de logements, dont 7% seulement ayant fait l'objet de réserves qui ont été prises en considération et les logements en question ont été réhabilités et livrés aux citoyens, a soutenu le ministre.

Il s'agit d'un taux "acceptable" qu'il convient néanmoins de réduire, à la faveur de la relance des dispositifs de contrôle et l'établissement d'un système de contrôle des logements avant leur livraison.

Ainsi, la direction de l'habitat représentée par une commission technique est appelée à faire une inspection des habitations avant leur livraison aux souscripteurs, et ce en coordination avec leurs représentants.

"Il est temps d'évaluer la performance des cadres centraux et régionaux du secteur, notamment après l'accès à l'appui financier et aux canaux de communication nécessaires, chaque partie étant responsable de sa gestion".

Le ministre a donné des instructions aux maîtres d'ouvrage pour entamer l'aménagement extérieur pour les projets de logements ayant atteint un taux d'avancement de 50%, et accordé aux promoteurs immobiliers l'opportunité de réaliser les travaux du bâtiment et d'aménagement extérieur en même temps en fonction de la stratégie de travail.

L'année 2021 a vu l'arrêt des travaux de réalisation pour 26 000 unités, une situation qui a été régularisée, a-t-il ajouté, affirmant le lancement des travaux de 1900 unités durant le troisième trimestre 2022.

"Il est inconcevable que l'Etat déploie des efforts colossaux pour assurer les fonds nécessaires pour que des directeurs gèrent des mégas projets de logements à partir de leurs bureaux", a-t-il averti, soulignant que "la gestion des projets se fait sur le terrain".* Le ministre a appelé à davantage d'efforts et de dévouement dans ce secteur en ce sens qu'il s'agit de préserver la dignité du citoyen.

Une importante opération de distribution prévue le 5 juillet prochain

S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée en marge de la réunion, M. Belaribi a affirmé que le secteur

comptait distribuer un nombre important de logements le 5 juillet prochain, relevant que tous les efforts vont être consentis pour réaliser les objectifs tracés, notamment au vu des précédentes opérations organisées en 2021, à savoir la fête de l'indépendance (100.000 unités dont 28.000 à Oran), et le 67e anniversaire de déclenchement de la Guerre de libération (900.000 unités).

Pour ce qui est des projets du promotionnel aidé à Alger, il a précisé que les projets programmés ont été lancés à hauteur de 50% ce qui a permis un avancement dans le traitement des dossiers, relevant que le manque de foncier entrave le lancement de certains projets contrairement aux autres wilayas. Quant à la formule Logement promotionnel aidé (ex LSP), M. Belaribi a fait savoir que de nombreux promoteurs ont failli à leurs engagements envers les souscripteurs, affirmant que l'Etat n'abandonnera pas ces souscripteurs.

Il a annoncé des interventions dans nombre de projets pour la réhabilitation de tous les projets LSP et l'examen des dossiers au cas par cas pour permettre aux citoyens d'accéder à leurs logements.

S'agissant de la ville nouvelle de Sidi Abdallah (Ouest d'Alger), le ministre a annoncé la finalisation du projet de fibre optique, en sus de l'examen d'un projet de construction d'une mosquée fonctionnant à l'énergie solaire, l'élaboration du cahier des charges y afférent ayant été finalisée et la société de réalisation sera domiciliée après l'Aid El Fitr.

M. Belaribi a fait observer qu'une hausse avait été enregistrée récemment dans le prix du fer sur le marché international, ce qui a requis une intervention du gouvernement pour actualiser l'équation et assurer un suivi rigoureux à travers des réunions entre le ministère de l'habitat et celui des finances en vue de parvenir à des mécanismes susceptibles de parer à cette situation.

Au vu du contexte mondial actuel, les indices des prix du fer ont été actualisés pour certains projets, a-t-il dit, annonçant la composition d'un comité avec le ministère des Finances pour examiner les projets n'ayant pas bénéficié d'actualisation pour s'assurer de la continuité des projets.

BÉNI-ABBÈS

Lancement prochain des procédures techniques pour l'ouverture de l'aérodrome

Les procédures techniques et administratives pour l'ouverture à la navigation aérienne de l'aérodrome de Béni-Abbes seront entamées prochainement, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

La wilaya va ainsi entamer les procédures techniques et administratives pour l'ouverture à la navigation aérienne de l'aérodrome du chef lieu de wilaya, dans le but de développer le transport aérien dans cette région du Sud-ouest du pays, a-t-on précisé.

L'entame de ces procédures intervient à la suite d'une récente rencontre sur la faisabilité de l'ouverture à la navigation aérienne de cette infrastructure aéroportuaire, présidée par le wali de Béni-Abbes, en présence des secteurs concernés. Il a été décidé lors de cette rencontre une expertise de faisabilité de cet aérodrome et de la constitution du dossier technique et administratif pour sa transmission à la direction de l'aviation civile et de la météorologie du ministère de tutelle, autorité compétente, pour étude et prise de décision, a expliqué la source.

À la direction locale de l'Établissement national de la navigation aérienne (ENNA), on indique "qu'il n'y a aucune contrainte ou obstacle, par rapport aux servitudes, à l'ouverture à la navigation aérienne de cet aérodrome", comme l'a précisé à l'APS le responsable de l'Établissement, Omar Guerrout. Les autres secteurs concernés directement par l'exploitation de cet aérodrome ont donné un avis favorable pour l'exploitation de



cette infrastructure aérienne, en attendant la réalisation d'un aéroport pour cette région. L'aérodrome de Béni-Abbes dispose d'une piste d'envol de 1.800 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur, d'une aire de stationnement des aéronefs de 6.000 m², d'une voie de circulation des aéronefs au sol de 135 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, en plus d'une section aérienne sur une superficie de 120 m².

Il pourra recevoir des aéronefs de type ATR 72 de 66 places et autres aéro-

nefs similaires, utilisés actuellement par les compagnies nationales Air-Algérie et Tassili-Airlines, selon l'ENNA.

Par le passé, un investissement public de 400 millions DA a été consacré à la réhabilitation de la piste d'envol de cet aérodrome, dans un but de développement du transport aérien (voyageurs et fret) dans la région de Béni-Abbes, dont les potentialités touristiques plaident en faveur de l'ouverture de cet aérodrome à la navigation aérienne, a-t-on fait savoir.

OUARGLA

Distinction de plus de 100 récitant(e)s du saint Coran

Plus de 100 femmes récitant(e)s du saint Coran ont été récompensées samedi au cours d'une cérémonie tenue au centre culturel islamique à Ouargla.

Cet événement, premier du genre dans la wilaya, a été organisé en l'honneur de 125 femmes âgées entre 20 et plus de 90 ans, ayant accompli la récitation du saint Coran, a précisé à l'APS la directrice du centre, Fouzia Badri.

"L'initiative s'assigne comme objectifs d'encourager et de reconnaître aussi les efforts louables en matière d'enseignement coranique à Ouargla, sachant que la majorité des femmes ont bénéficié auparavant de programmes d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes", a-t-elle expliqué.

Approchée par l'APS, Halima Lemkadem a exprimé sa joie "d'avoir parachevé la récitation du Livre saint et d'avoir accompli la transcription manuscrite du saint Coran en 10 mois seulement".

Au cours de la cérémonie de distinction, 40 jeunes lauréats ayant participé au concours de récitation du Coran, lancé par la maison de la culture Moufidi-Zakaria d'Ouargla, au début du mois sacré, ont été également honorés.

Destiné aux jeunes récitant(e)s du saint Coran, le concours comprend deux épreuves (30 hizb et 15 hizb), a indiqué le directeur de la maison de la culture, Saïd Madani Wahbi, signalant que les lauréats seront distingués à l'occasion de Leïlat al Qadr (Nuit du Destin).

La cérémonie de distinction s'est déroulée en présence du chargé de mission à la présidence de la République, Mohamed Hassouni, des autorités locales et des cadres du secteur des affaires religieuses et des wakfs.

AÏN TÉMOUCHENT

Election de deux représentants au Conseil supérieur de la jeunesse

Deux candidats ont été élus membres du Conseil supérieur de la jeunesse pour un mandat de quatre ans lors d'une conférence de jeunes de la wilaya d'Aïn Temouchent organisée samedi. Les nouveaux membres sont respectivement Mohamed Berrabah (28 ans), issu de la commune d'Aïn Temouchent, qui a obtenu 18 voix et Ymana Laouadj (32 ans), de la commune d'Emir Abdelkader, élue par 15 voix. Les 43 personnes des deux sexes ayant participé au vote sont issues des élections-conférences tenues le 13 avril au niveau des 28 communes de la wilaya qui ont vu la participation de 569 jeunes hommes et femmes. Le secrétaire général de la wilaya, Sami Medjoubi, a souligné, lors d'un point de presse, la bonne organisation des conférences communales qui ont été couronnées, samedi, par la tenue de cette rencontre de wilaya qui a vu la présence de tous les candidats en lice.

L'opération s'est déroulée dans des conditions normales.

MÉDÉA

Près de 260 exploitations agricoles bientôt raccordées au réseau électrique

Deux cent cinquante-huit (258) exploitations agricoles de la wilaya de Médéa seront raccordées avant la fin de l'année en cours au réseau local d'électricité, à la faveur d'un programme de raccordement destiné à accompagner l'investissement agricole, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de Sonelgaz-Distribution.

Selon la même source, cinquante-neuf (59) exploitations agricoles ont été raccordées, mi-mars dernier, vingt-deux (22) autres le seront d'ici quelques jours, alors que quarante-cinq (45) exploitations agricoles sont en phase de raccordement.

Par ailleurs, des avis d'appel d'offre pour la réalisation de travaux de raccordement électrique ont été lancés récemment pour un groupe supplémentaire de soixante-cinq (65) exploitations, tandis que quarante-deux exploitations sont en phase d'étude et un dernier lot de vingt-cinq (25) exploitations sont en attente de devis quantitatif et qualitatif, a-t-on ajouté. Le raccordement permettra aux exploitations agricoles concernées de se développer davantage et d'agrandir leurs activités, a-t-on expliqué. Ces raccordements favorisent, en outre, l'implantation de nouvelles exploitations agricoles dans les zones couvertes par le réseau électrique local et garantisent aux investisseurs un accès à ce réseau, avantage censé contribuer à l'essor socio-économique de beaucoup de communes rurales et une expansion des activités agricoles, a-t-on signalé.

APS

BOUMERDES

Saisie de plus de 170 tonnes de bananes à Khemis El Khechna

Plus de 171 tonnes de bananes emballées dans des cartons entreposés dans un dépôt sis dans la commune de Khemis El Khechna (Ouest de Boumerdes) à des fins de monopole et de spéculation, ont été saisies par les services de sécurité, en coordination avec la direction locale du commerce, a annoncé samedi un communiqué de la Cour de justice de Boumerdes.

Selon le document rendu public par la cellule de communication de la Cour de Boumerdes, les services de la sûreté de wilaya et de la direction du commerce ont procédé, dans le cadre de la lutte contre la spéculation, à la saisie d'une "quantité considérable" de bananes, estimée à 171,54 tonnes emballées dans 9.520 cartons et qui était

stockée au niveau d'un entrepôt de la commune de Khemis El Khechna, dans le but d'"impacter l'offre et les prix".

Les mêmes services de sécurité ont arrêté le propriétaire de cette marchandise, présenté devant le parquet près le tribunal de Khemis El-Khechna, pour les chefs d'"inculpation de "spéculation illicite", "non facturation" et "pratiques commerciales frauduleuses", en vertu de l'article 13 de la loi sur la lutte contre la spéculation illégale, est-il ajouté dans le même communiqué.

Le prévenu a été placé en détention provisoire, après sa comparution devant le tribunal correctionnel de Khemis El Khechna, qui a décidé le report de l'examen de l'affaire, pour lui permettre de préparer sa défense.

SAÏDA

Livraison en vue du projet d'aménagement extérieur de la localité Ziraouène

La livraison du projet d'aménagement de Ziraouène, une localité relevant de la commune de Sidi Boubekeur (Saïda), est prévue, pour fin avril en cours, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'urbanisme, de la construction et de l'architecture qui assure le pilotage de cette opération.

Cette opération devant améliorer le cadre de vie des populations de ce groupement d'habitats dont le nombre est de 650 habitants, comprend la réalisation du réseau d'alimentation d'eau potable sur une distance de 2 km, le revêtement des trottoirs ainsi que l'installation de 44 candélabres

pour l'éclairage public, a-t-on indiqué de même source.

Le taux d'avancement des travaux d'aménagement extérieur de cette localité est de 97 pc, lesquels ont été entamés fin décembre dernier, a expliqué la même source, assurant qu'un montant de plus de 33 millions DA a

été consacré pour cette opération, inscrite au titre du programme sectoriel. La wilaya de Saïda dénombre près de 40 projets similaires qui sont en cours de réalisation dans différentes communes.

Des projets dont la livraison est prévue durant le premier semestre de l'année en cours.

MOSTAGANEM

Plus de dix nouveaux établissements pour la prochaine rentrée scolaire

Pas moins de onze nouveaux établissements scolaires et 68 classes d'extension sont en cours de réalisation dans la wilaya de Mostaganem en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris, samedi, de la cellule de communication de cette collectivité. Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a tenu dernièrement une réunion de préparation de la prochaine rentrée scolaire qui verra la réception de dix nouvelles écoles primaires à Hassi Mameche, Mesra, Kheïredine, Fornaka, Sidi Ali, Sayada,

Aïn Sidi Chérif et Sidi Lakhdar. A ces structures éducatives s'ajouteront un nouveau lycée à Mazaghran et 68 classes d'extension répartis à travers 32 écoles primaires.

Après avoir passé en revue l'état d'avancement de chaque projet et les délais de livraison, le même responsable a souligné la nécessité de respecter les échéances de livraison fixées et le suivi périodique de l'avancement des travaux. Le wali a également instruit les responsables concernés à l'effet d'engager les procédures de réha-

bilitation de 31 écoles primaires pour une enveloppe globale de plus de 200 millions DA, de dotation de deux écoles restantes de la commune de Bouguiret en moyens de chauffage, après que 459 écoles primaires aient bénéficié de projets similaires l'année dernière. Il a donné aussi des instructions pour l'équipement des nouvelles écoles une fois réceptionnées et le renouvellement des anciens mobiliers des autres établissements afin d'assurer les bonnes conditions de scolarité aux élèves.

AGRICULTURE

Programme de plantation de plus de 10 millions de caroubiers à travers l'Algérie

Le secteur des forêts vise la plantation de plus de 10 millions de caroubiers à travers l'Algérie, y compris dans le sud, à l'horizon 2035, selon un programme établi à cet effet, a révélé samedi à Boumerdes, le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria.

"L'Algérie est résolument engagée dans un processus de redynamisation et d'édification d'une économie diversifiée. La concrétisation de cet objectif visant le relèvement de la production de caroube, et partant du volume des exportations et des entrées en devises, au vu de la demande mondiale croissante sur ce produit, s'inscrit dans cette démarche", a indiqué M. Touahria.

La concrétisation de ce programme se fera en partenariat entre la DGF, l'Institut national de recherche forestière (INRF), d'agriculteurs et d'investisseurs dans le domaine, a précisé le DG dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée de formation sur le développement de la filière Caroube, organisée à l'université de Boumerdes. Le responsable, qui a souligné l'"importance économique" de la ressource forestière nationale, notamment le caroubier, a relevé que le programme de plantation de 10 millions de caroubiers s'inscrit en droite ligne avec les autres programmes nationaux de développement visant la relance de l'économie nationale à travers l'encouragement de la création de différentes startups dans le domaine.

Mettant en garde contre la disparition des métiers liés à cette filière dynamique, de nombreux intervenants à cette Journée, dont Boublinza Mohamed, directeur d'une entreprise spécialisée dans le domaine, ont rappelé que "l'Algérie est parmi les premiers pays exportateurs de caroube et dérivés, produits qu'elle exporte vers une quarantaine de pays".

Les mêmes intervenants ont relevé que la valeur des exportations de caroube et dérivés, arrive en 2ème position après celle des dattes. Selon les communications présentées, à l'occasion, la collecte du caroube, premier concurrent mondial du cacao, se fait généralement par des particuliers, des familles et autres opérateurs dans le domaine, à partir du mois d'août. "Certaines études réalisées dans nombre de wilayas, recommandent de procéder à la récolte de ce produit à partir d'avril, période durant laquelle le rendement est meilleur", selon les intervenants.

Ces mêmes études, qui ont identifié à ce jour neuf variétés de caroubier dans le pays, ont également recommandé l'adoption de méthodes scientifiques dans la plantation et la production au niveau des pépinières de caroubier. Revenant sur l'objectif de cette Journée, la conservatrice locale des forêts, Sabrina Hekar, a souligné dans son allocution d'ouverture que cette manifestation vise "le développement de cette filière agricole en termes de plantation, d'accompagnement, de production et de transformation du caroube en produits dérivés sains, tout en mettant la lumière sur l'importance de cet arbre et ses perspectives d'avenir, mais aussi sa contribution à la relance du développement local".

L'autre objectif visé par cette activité, est l'enrichissement, par les jeunes universitaires, de l'incubateur d'idées innovantes dans le domaine. Mme. Hekar a fait savoir que 1.000 plants de caroubiers ont été distribués à des agriculteurs et jeunes investisseurs, et 1.000 autres arbustes seront distribués prochainement.

Des agriculteurs et opérateurs de plusieurs wilayas ont pris part à cette journée de formation sur le développement de la filière Caroube, organisée par la DGF, en coordination avec l'INRF et l'université de Boumerdes.

ENTREVUE PÉRIODIQUE DE TEBBOUNE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

La loi sur l'investissement présentée en Conseil des ministres d'ici un mois

La nouvelle loi sur l'investissement sera présentée en Conseil des ministres d'ici un mois, a annoncé samedi soir le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le Président Tebboune a affirmé que 2022 se voulait une "année économique par excellence" grâce aux nombreuses facilitations accordées dans le domaine économique et en faveur de l'investissement. Rappelant la levée des obstacles sur "plus de 800 projets sur 900 projets d'investissement gelés", le chef de l'Etat a précisé que ces mesures permettront la création de 52.000 emplois, "un miracle" qui s'est



produit, a-t-il dit. Le Président Tebboune a également rappelé les acquis réalisés dans le domaine de la lutte contre la spéculation illicite qui a été criminalisée en vertu d'une loi, en sus de la réglementation des opérations d'importation et d'exportation.

Il a, en outre, évoqué la préparation d'une loi de finances complémentaire pour l'exercice 2022 en vue de prendre en charge les dépenses supplémentaires inscrites au titre de l'exercice en cours.

Président Tebboune : «augmenter la production agricole pour réaliser la sécurité alimentaire»

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant, samedi soir à Alger, l'importance d'augmenter la production nationale des produits agricoles, notamment les céréales, en vue de réaliser la sécurité alimentaire.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, le Président Tebboune a indiqué que "la solution radicale face à l'envolée des cours des produits alimentaires et à leur pénurie sur les marchés internationaux est de renforcer la production nationale".

Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce cadre, les incitations décidées par l'Etat au profit des producteurs, y compris le financement des projets à hauteur de 90%.

Cette démarche découle de l'importance accordée par l'Etat à l'augmentation des niveaux de production locale qui constitue "la base de la sécurité alimentaire du pays", a soutenu le président de la République. A ce propos, il a cité la filière des céréales qui ne couvre qu'environ la moitié des besoins du pays, estimés à environ 9 millions de tonnes. Compte tenu de la croissance démographique, estimée à 850.000 personnes par an, il est nécessaire, selon M. Tebboune, d'augmenter la production nationale en vue de répondre à la demande intérieure croissante et de réduire progressivement la part des importations jusqu'à leur arrêt définitif, "une chose très possible de l'avis des spécialistes", a fait remarquer le Président Tebboune.

Pour réaliser cet objectif, le Président de la République a insisté sur l'importance d'augmenter le rendement des terres agricoles dédiées à céréaliculture pour passer d'une moyenne de 20 quintaux/hectare actuellement à 40 quintaux/hectare, relevant que la moyenne dans certains grands pays producteurs de céréales pour ne citer que les Etats-Unis s'élevait à 120 quintaux/hectare. Cela nécessite l'utilisation des techniques agricoles adéquates en matière d'irrigation ainsi que l'intensification de la production des semences, a expliqué le Chef de l'Etat.

Evoquant les efforts consentis par l'Etat pour faire face à la flambée des cours des produits alimentaires sur les marchés in-

ternationaux, le président de la République a rappelé la décision d'accorder l'exclusivité d'importation de ces produits aux instances publiques et d'exclure les importateurs privés, l'objectif étant d'assurer ces produits au citoyen à des prix raisonnables.

M. Tebboune a fait état également d'autres mesures prises visant l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, en tête desquelles l'augmentation du point indiciaire des salariés de la fonction publique et des pensions de retraite, la réduction des impôts sur les salaires, l'instauration de l'allocation chômage, "première du genre en Afrique et le monde arabe", outre la couverture sociale au profit des bénéficiaires de cette allocation.

En parallèle, les services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales et les autres instances concernées s'emploient à la lutte contre la spéculation illicite notamment après sa criminalisation et la condamnation de ses auteurs à des peines allant jusqu'à 30 ans d'emprisonnement.

Concernant l'interdiction de l'exportation des produits alimentaires, le président

Tebboune a affirmé que cette décision "n'est pas désavantageuse pour les opérateurs économiques, mais vient pour protéger la subsistance quotidienne du citoyen", notamment dans le contexte du phénomène de la contrebande qui épuise "le tiers des importations du pays en produits alimentaires".

A une question sur l'avancement des travaux de réalisation des stades confiés dernièrement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, à l'instar des stades de Baraki et de Tizi Ouzou, le chef de l'Etat a affirmé que les problèmes qui entravaient ces projets ont été réglés grâce à cette décision, ajoutant que ces structures seront livrées dans les nouveaux délais impartis. Concernant les préparatifs en cours des Jeux méditerranéens, M. Tebboune a indiqué que le Comité international est "satisfait" de leur avancement et s'attend à ce que l'édition de l'Algérie soit parmi les plus réussies. Il a relevé que des parties étrangères avaient tenté de faire retirer l'organisation de cette édition à l'Algérie "par vengeance et par haine contre le pays".

Révision des subventions publiques : une commission nationale constituée vers fin mai prochain (Tebboune)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a annoncé, samedi soir, la constitution, vers fin mai prochain, d'une commission nationale chargée de la révision des subventions publiques en vue de passer de subventions généralisées vers des subventions orientées aux véritables bénéficiaires, et ce, avec l'association de l'ensemble des parties prenantes. Cette commission regroupera des représentants de l'Assemblée populaire nationale (APN), du Conseil de la nation, des syndicats, des partis politiques ainsi que toutes les forces vives du pays qui émettront leurs avis sur cette question de manière organisée", a affirmé le Président Tebboune qui s'exprimait lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale. Annonçant la "levée, d'ici la fin de l'année,

des subventions sur certains produits dans le cadre d'un mécanisme national", le Chef de l'Etat a assuré que le Gouvernement ne prendra aucune décision de manière unilatérale. Il a souligné, à cet égard, que les dépenses budgétaires feront l'objet d'une "révision structurelle", affirmant que "les subventions au profit des classes vulnérables et moyennes étaient irrévocables, en ce sens qu'elles représentent l'un des principes de l'Algérie indépendante, consacré dans la déclaration du 1er novembre". "Il s'agit seulement d'orienter les subventions au profit des véritables bénéficiaires", a rassuré le président de la République. A rappeler que la Loi de Finances 2022 comprend un article portant révision de la politique de subventions publiques à travers un mécanisme national.

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Guelma : validation de 118 dossiers pour le remboursement des dettes

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a validé 118 dossiers pour le remboursement des dettes des entreprises en difficulté lors de la 8e séance de travail au titre de l'année 2022 consacrée à la wilaya de Guelma, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère délégué chargé de la Micro-entreprise.

"En application de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif ANADE et la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, il a été procédé à l'examen de 500 dossiers présentés par les représentants des banques de la wilaya de Guelma. Cette 8e séance de travail tenue au siège de l'ANADE par la commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie

risques/crédits jeunes prometteurs et de l'ANADE et chargée de l'examen de ces dossiers a été marquée par la validation de 118 dossiers pour le remboursement de plus 237 millions de dinars", a précisé la même source. La séance a vu le report, pour réexamen, du traitement de 377 dossiers relatifs à des micro-entreprises en activité qui seront accompagnées par l'ANADE à travers le ré-échelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées avec différents secteurs, selon le communiqué.

La même source a également fait état de la régularisation de deux (02) dossiers, à travers le paiement des créances auprès des banques et du rejet de trois (03) autres ne remplissant pas les conditions requises.

RÉUNIONS DU FMI

M. Fadli appelle à soutenir les pays en développement pour faire face à l'insécurité alimentaire

Le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rosthom Fadli, a appelé le Fonds monétaire international (FMI) à aider les pays membres, notamment les pays en voie de développement, à faire face aux retombées de la crise en Ukraine, soulignant qu'une action internationale est nécessaire pour prévenir l'insécurité alimentaire.

Intervenant lors des travaux de la 45^{ème} réunion du Comité monétaire et financier International, tenue jeudi dans le cadre des réunions du printemps du FMI, M. Fadli a affirmé que le Fonds "a joué un rôle essentiel en aidant avec succès les pays membres à affronter les répercussions économiques de la pandémie, il est attendu à présent qu'il relève le défi à nouveau afin d'aider les pays membres à faire face aux retombées négatives de la nouvelle crise mondiale".

S'exprimant en sa qualité de représentant de la circonscription comptant 8 pays (l'Algérie, l'Afghanistan, le Ghana, l'Iran, la Libye, la Tunisie, le Maroc et le Pakistan), le gouverneur de la Banque d'Algérie a estimé que la crise en Ukraine se répercute sur tous les pays de la circonscription. "Les coûts élevés des produits alimentaires ont accru le niveau de pauvreté et ont exposé des parties de la classe moyenne à l'insécurité alimentaire, pendant que le resserrement des marchés financiers internationaux expose certains pays de notre groupe à un grave risque d'accès limité au financement extérieur", a-t-il analysé. Selon M. Fadli, le FMI doit être "attentif aux arbitrages difficiles" et aux "défis concurrents" auxquels sont confrontés ces pays. "Plus que jamais, le conseil de politique générale du Fonds doit être davantage pragmatique et spécifique à chaque pays, compte tenu du fragile équilibre socio-politique dans de nombreux pays", a-t-il mentionné, tout en plaidant pour une action internationale "agile et proportionnée pour prévenir l'insécurité alimentaire". M. Fadli a salué, à cette occasion, la reconnaissance par le FMI des vulnérabilités aigües des États fragiles et pays affectés par des conflits (EFC) et son intention d'adapter le soutien financier à la situation des pays ainsi que la proposition d'action commune du Fonds, de la Banque mondiale, du Programme alimentaire mondial et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour aider à assurer les approvisionnements alimentaires et le soutien financier aux pays vulnérables à travers des dons, le commerce et l'investissement dans la production alimentaire durable.



A ce propos, le gouverneur de la BA a sollicité d'autres agences de l'ONU, institutions financières et ONG à rejoindre et à renforcer cette initiative afin de "prévenir une nouvelle catastrophe humanitaire", affirmant que "la famine en Afghanistan, au Yémen et dans certaines zones d'Afrique ne doit pas être oubliée". M. Fadli a appelé, aussi, à une "solide" coopération internationale afin de protéger le système de commerce, fondé sur des règles multilatérales, et la stabilité financière mondiale, en faisant observer que "la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie alimente les tensions sociales et menace la stabilité politique". S'agissant des pays exportateurs de pétrole et de gaz, dont les prix ont procuré, selon lui, un "répit temporaire", ils sont confrontés, a-t-il poursuivi, à "leurs propres défis d'une transition déjà coûteuse" et à "la nécessaire

diversification économique pour éviter les cycles d'expansion et de récession du passé". Lors de son intervention, le gouverneur de la BA a évoqué, en outre, la situation des Pays à Faible Revenu (PFR) qui ont besoin, selon lui, d'une assistance financière internationale soutenue, avec des conditions préférentielles et des allègements de dettes généreux.

L'accès aux vaccins contre la Covid-19 a été souligné par M. Fadli, déplorant le fait que plus de la moitié des pays membres du FMI ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de vaccination déterminés et que les taux de vaccination principalement en Afrique sont toujours à un seul chiffre.

De même, il a abordé le changement climatique, en précisant que les économies des pays en voie de développement à faible revenu et celles des économies insulaires, encaissent les dommages créés et perpétués essentiellement par les grands émetteurs durant ces dernières décennies, exhortant les institutions financières internationales à adopter une "approche holistique de décarbonisation".

M. Fadli a réitéré, par ailleurs, son appel en faveur d'une révision des formules quotes-parts et à une augmentation des quotas de ressources du FMI.

CHINE

Hausse du volume de fret et des conteneurs au premier trimestre

Les ports de la Chine ont enregistré une hausse du volume de fret au cours du premier trimestre de l'année, alors que l'économie a réalisé une croissance stable, selon les données officielles. Le volume de fret traité dans les ports a atteint 3,63 milliards de tonnes au cours de cette période, en hausse de 1,6% en base annuelle, a indiqué le ministère chinois des Transports. Pendant le premier trimestre, le volume de traitement des conteneurs dans les ports chinois a augmenté de 2,4% sur un an pour atteindre 67,38 millions d'EVP (équivalent vingt pieds), selon les données. Pour le seul mois de mars, les ports chinois ont traité 1,27 milliard de tonnes de fret, tandis que le volume des conteneurs s'est élevé à 23,79 millions d'EVP, a ajouté le ministère.

Hausse de la capacité de production d'énergie renouvelable au premier trimestre

La Chine a connu une croissance rapide de sa capacité installée d'énergie renouvelable au cours du premier trimestre de l'année, dans le cadre des efforts déployés par le pays pour atteindre ses objectifs en matière de pic des émissions de carbone et de neutralité carbone selon l'agence Chine nouvelle. Au cours de la période janvier-mars, la capacité de production d'énergie éolienne a augmenté de 17,4% en glissement annuel pour atteindre 340 millions de kilowatts, tandis que la capacité d'énergie solaire s'est élevée à 320 millions de kilowatts, soit une augmentation de 22,9%, selon l'Administration nationale de l'énergie. Fin mars, la capacité totale de production d'électricité installée du pays était d'environ 2,4 milliards de kilowatts, soit une hausse de 7,8% en glissement annuel, selon les données. La Chine a annoncé qu'elle s'efforcera d'atteindre le pic des émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030 et de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2060. Le pays va de l'avant dans le développement des énergies renouvelables pour améliorer sa structure énergétique. Selon un plan d'action publié l'année dernière, il vise à porter la part de la consommation des énergies non fossiles à environ 25% d'ici à 2030.

Le secteur des télécommunications enregistre une croissance stable au premier trimestre

Le secteur chinois des télécommunications a rapporté une expansion stable au cours du premier trimestre de l'année, alors que les secteurs émergents tels que les mégadonnées et l'informatique en nuage ont connu une croissance rapide, selon les données officielles. Les revenus combinés du secteur ont augmenté de 9,3% en glissement annuel à 393,5 milliards de yuans (environ 60,92 milliards de dollars), soit 2,8 points de pourcentage de plus qu'il y a un an, d'après le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information. Les secteurs émergents, comme les mégadonnées, l'informatique en nuage, les centres de données d'Internet et l'Internet des objets, ont enregistré une expansion rapide. Les revenus des services de l'informatique en nuage ont augmenté de 13,1% sur un an, tandis que ceux des mégadonnées et de l'Internet des objets ont respectivement augmenté de 59,1% et de 23,9%. Des progrès stables ont également été réalisés dans la construction de stations de base 5G. Fin mars, la Chine comptait 1,56 million de stations de base 5G, dont 134.000 ont été construites durant les trois premiers mois de l'année.

AFRIQUE

Des directives pour l'investissement au profit des jeunes

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Commission de l'Union africaine (CUA) ont lancé de nouvelles directives destinées à accroître les investissements au profit des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique, a indiqué la FAO sur son site web.

Les directives pour l'investissement énoncent les modalités des différentes étapes d'élaboration de programmes d'investissements axés sur les jeunes et sensibles à leurs besoins, ces derniers faisant des jeunes des partenaires du développement rural dans toutes les phases du cycle du programme d'investissement.

Ces directives s'adressent à tous ceux qui participent à la conception et à la mise en œuvre des programmes d'investissement dans l'agroalimentaire, les

partenaires financiers et techniques, le secteur privé, la société civile et les jeunes eux-mêmes, femmes et hommes.

"Ces directives arrivent à point nommé, et vous devez vous les approprier. Les acteurs locaux doivent les reprendre à leur compte", a déclaré M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, à l'occasion de la 32^{ème} session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique. Il a aussi encouragé les pays à s'impliquer dans l'initiative de la FAO "Un pays, un produit prioritaire", dans le cadre de laquelle les producteurs agricoles désignent un produit, adoptent des normes internationales, renforcent leur compétitivité et réduisent leurs coûts, tandis que les pays instaurent un cadre propice à la participation des jeunes à l'initiative.

Il a donné pour exemple la papaye

dans des pays comme la Guinée équatoriale, fruit vendu à bas prix mais qui pourrait permettre d'engranger des bénéfices importants s'il était commercialisé dans les pays développés dont le climat ne permet pas la culture des fruits tropicaux.

Les directives pour l'investissement à l'intention des jeunes dans les systèmes agroalimentaires en Afrique ont pour but d'accélérer le rythme des investissements pour la jeunesse et par les jeunes dans les systèmes agroalimentaires. Elles préconisent d'investir dans la jeunesse en procédant en quatre temps la mobilisation des jeunes dans le cycle programmatique d'investissements et d'évaluer et planifier et de concevoir en tenant compte des jeunes et de mettre en œuvre, contrôler, évaluer et exploiter les enseignements tirés.

INDONÉSIE

Vers l'interdiction des exportations d'huile de palme

L'Indonésie va interdire les exportations d'huile de palme et autres huiles végétales à partir de la semaine prochaine, a annoncé son président vendredi face à une pénurie d'huile de cuisson sur le marché intérieur. Le pays est le plus grand producteur mondial d'huile de palme. "Le gouvernement va interdire les exportations de produits bruts servant à l'huile de cuisson et d'huile de cuisson à partir de jeudi 28 avril, jusqu'à une date qui sera déterminée ultérieurement", a déclaré le président Joko Widodo.

L'Indonésie connaît une pénurie d'huile de palme raffinée. L'huile de cuisson la plus largement utilisée dans l'archipel d'Asie du Sud-Est, depuis novembre alors que les producteurs ont privilégié les exportations pour bénéficier de la hausse des cours mondiaux de cette denrée. Mais le gouvernement indonésien s'inquiète d'un développement des tensions sociales face à la hausse des prix alimentaires et à la pénurie de cet aliment clé. "Nous continuerons à surveiller et évaluer l'application de cette politique

pour que l'huile de cuisson dans le pays soit abondante et à un prix abordable", a poursuivi le président. Jakarta a commencé en janvier à limiter les exportations, avec une nouvelle mesure imposant aux producteurs de réserver une partie de leurs ventes au marché intérieur et imposé un prix maximum. Le président a aussi promis en avril le versement de primes pour permettre aux plus modestes de s'approvisionner en huile.



CONSTANTINE Un mort et deux blessés dans un accident de la circulation près d'El Khroub

Une (1) personne est morte et deux (2) autres ont été blessées, samedi soir, lors d'un accident de la circulation survenu dans la commune d'El Khroub (Sud-ouest de Constantine), a-t-on appris auprès de la Direction de la Protection civile (DPC).

Il s'agit d'un véhicule de tourisme qui a dérapé avant de se renverser sur le chemin de wilaya (CW) 101, plus exactement au lieu-dit El Baâraouia, relevant de la commune d'El Khroub, a indiqué la cellule de communication de ce corps constitué.

L'accident a causé le décès sur place d'une femme âgée de 36 ans, dont la dépouille a été acheminée vers la morgue de l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de cette même commune, a fait savoir la même source.

Le même accident, a-t-on ajouté, a provoqué également des blessures à deux autres personnes âgées de 7 et 38 ans, précisant que deux autres enfants âgés de 4 et 6 ans étaient en état de choc.

Les deux blessés ont été secourus sur les lieux par des médecins pompiers et se trouvent actuellement sous surveillance médicale au service des urgences médicales du même établissement de santé, a-t-on noté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

SOUK AHRAS Saisie de plus de 1.650 litres d'huile de table destinés à la spéculation à M'daourouch

Une brigade de contrôle, relevant de l'antenne de la daïra de M'daourouch de la Direction du commerce de la wilaya de Souk Ahras, a saisi 1633 litres d'huile de table destinés à la spéculation, a-t-on appris samedi auprès de cette direction.

Cette quantité d'huile de table non proposée à la vente, a été découverte à l'intérieur d'un entrepôt situé à M'daourouch, et était destinée à la spéculation, a précisé la même source, ajoutant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la spéculation et les pratiques commerciales illicites.

La marchandise saisie a été transférée vers un lieu de stockage relevant des services des Domaines de la commune de Sédrata, a fait savoir la même source, ajoutant que le contrevenant a été convoqué et un dossier juridique a été établi conformément aux lois en vigueur. Les services de la Direction locale du commerce poursuivent leurs activités sur le terrain dans le cadre des journées nationales de sensibilisation des citoyens portant sur la lutte contre le gaspillage du pain, et cela à travers diverses communes en collaboration et notamment avec l'association "El ouaai" de protection du consommateur et les services de la sûreté de daïra. La sensibilisation des citoyens sur l'importance d'une consommation rationnelle des produits alimentaires et la réduction des quantités de sel et de sucre ainsi que les matières grasses, ont figuré parmi les axes importants de cette campagne, a-t-on signalé de même source.

BECHAR Saisie de plus de 7 kg de kif traité

Les éléments de la brigade anti-drogue de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de wilaya de Béchar ont démantelé un réseau criminel de présumés narcotraffiquants et ont saisi en leur possession 7,235 kg de kif traité, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur information signalant un groupe d'individus acheminant de la drogue à Béchar, les policiers ont mis en place un plan sécuritaire, sous la supervision du procureur de la république du tribunal de Béchar, ayant permis l'identification et la mobilisation d'un véhicule immatriculé à Béchar, dont la fouille minutieuse a donné lieu à la découverte de plus de sept kilogrammes de kif traité, en plus de l'arrestation de trois (3) individus (29 à 38 ans) qui était à son bord, a-t-on précisé.

Présentés à la justice, les trois mis en



cause ont été placés en détention provisoire sous les chefs d'inculpation de "détention illégale de drogue dans le but de commercialisation, exposition à la vente illégale, transport avec utilisation de véhicule, stockage et importation illécite de drogue, et trafic dans le cadre d'une bande criminelle menaçant la sécurité et l'économie nationales et la santé publique", selon la même source.

BECHAR Plaidoyer pour le développement des cultures du Quinoa et du Sesbania

Les équipes de recherche de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (FDPS- ITDAS) d'Abadla plaident pour la promotion et le développement de la culture à grande échelle des plantes de Quinoa et de Sesbania à travers les zones agricoles de la wilaya de Béchar.

"Il appartient aujourd'hui de mettre en œuvre un programme de promotion et de développement des cultures à grande échelle de ces plantes à travers les grandes exploitations agricoles de la région, à la suite d'expériences pilotes qui se sont avérées "concluantes" en matière de culture de ces deux plantes au niveau de la FDPS d'Abadla, a affirmé à l'APS la directrice de la ferme de démonstration et production des semences de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (FDPS- ITDAS) d'Abadla, l'ingénieur-agronome Houria Bouneder.

L'expérience de culture de ces deux plantes non endémiques et non autochtones de l'Algérie, au niveau de la FDPS et de deux (2) exploitations agricoles de la région, ont incité à plaider pour leur culture à grande échelle à travers la wilaya et ce, pour leur atouts tant pour les consommateurs et les éleveurs que pour l'environnement, a-t-elle précisé.

Grâce à ces expériences menées par les équipes d'agronomes et techniciens de la FDPS, sont produites actuellement au niveau de la FDPS les graines de ces deux plantes, et ont été distribuées à certains agriculteurs qui ont accueilli favorablement ces nouvelles cultures, inconnues jusque-là dans la région, a-t-elle relevé.

Le Quinoa, qui est une plante originaire d'Amérique du sud, s'adapte facilement aux sols de la région et a l'avantage de pouvoir s'adapter aux milieux inhospitaliers,



aux vents violents, à la sécheresse et au gel, a-t-elle fait savoir. Cette plante herbacée, dont la pionnière sur les recherches et essais sur le terrain dans le pays est l'agronome Halima Khaled de l'ITDAS-Biskra, mesure jusqu'à 2 mètres de haut et appartient à la famille des légumineuses à feuilles (épinard, betterave, etc) dont sont récoltées les graines pour être consommées comme une céréale, a expliqué la chercheuse. Le Quinoa se prépare de la même façon que le riz et ses graines, en forme de petites perles de couleur ivoire, transparente après cuisson.

Il a de nombreuses valeurs nutritionnelles, dont huit (8) acides aminés indispensables pour la santé des consommateurs, telles que la cystine, lysine et m éthionine, et contient des acides gras insaturés, dont les oméga 3, sans compter sa teneur en minéraux (fer, magnésium, phosphore, potassium, zinc, calcium), en plus des vitamines B

et E, a ajouté Mme Bouneder.

Le quinoa a été introduit en Algérie en 2013, à l'occasion de l'année internationale du Quinoa, par l'organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à travers un projet régional concernant huit (8) pays dont l'Algérie.

Plantes introduites dans le cadre de programmes de recherches

L'arbre Sesbania bispinosa a été, quant à lui, introduit par l'ITDAS, dans le cadre d'un programme de recherche appliquée sur l'utilisation des eaux saumâtres et salées en Afrique du Nord, et ce, avec la coopération du Centre arabe d'études des zones arides et des régions sèches (ACSAD), dans le but de sa culture comme plante fourragère, pouvant répondre aux besoins et préoccupations des éleveurs en matière d'aliments de cheptels, car la plante allie à la fois rendement élevé et rusticité. Cet arbre, dont les semences ont été distribuées

aussi à des agriculteurs de la région, notamment à Béchar, Kerzaz et Beni-Abbès, est cultivé actuellement dans de petites parcelles.

Le souhait actuellement est de développer sa culture sur de grandes surfaces pour en faire un aliment de cheptel et pallier les rendements faibles des autres cultures fourragères, étant donné que cette plante se développe rapidement et résiste aux aléas climatiques et aux sols à teneur de salinité, comme c'est le cas dans plusieurs zones agricoles de la région.

Sesbania, qui est un arbre originaire d'Asie, s'est adapté au cours des essais à la FDPS et sa culture dans les zones de Béchar, Kerzaz et Beni-Abbès, a donné des résultats "encourageants" pour son essor, signale Mme Bouneder.

Cette plante, en plus de ses atouts en tant qu'aliment de cheptels, est riche en acides aminés et a des propriétés culinaires et pharmaceutiques, et s'adapte au climat chaud, comme est le cas de la région du Sud-ouest du pays.

Les équipes d'agronomes de la FDPS-ITDAS d'Abadla ont également obtenu, dans le cadre des expériences de recherches, des résultats "encourageants" en matière de culture du Safran et du Moringa, selon Mme Bouneder.

La FDPS-ITDAS d'Abadla est une structure de recherches, développement et d'études techniques sur les ressources naturelles et la production agricoles en milieu saharien.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 5 décès et 192 blessés en 24 heures

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un communiqué de la Protection civile.

Les services de la Protection civile sont intervenus, durant la même période, pour prodiguer des soins de premières urgences à 14 personnes, dont 10 dans la wilaya de Sétif et 4 autres dans la wilaya

d'El Bayadh, incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant des appareils (chauffe bain et chauffage) à l'intérieur de leurs domiciles, affirme la même source, indiquant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires locales. Ainsi, les secours de la Protection civile de la wilaya de M'Sila sont intervenus pour le repêchage d'une (01) personne âgée de 70 ans décédée par noyade

dans une mare d'eau, située au lieu dit "Boukhmissa", relevant de la commune de M'Sila, souligne le communiqué.

Les mêmes services ont procédé durant ces dernières 24 heures à l'extinction de 03 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Jijel, Annaba et Ain Guezam, note la même source, ajoutant que cette intervention a permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leur propagation vers d'autres lieux mitoyens.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS Six individus arrêtés et près de 63 kg du kif traité saisis

Le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a procédé la semaine passée à l'arrestation de six (6) individus et à la saisie de près de 63kg du kif traité.

"Le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a procédé, lors des deux opérations distinctes au niveau de la Circonscription administrative de Baraki (Alger) et de la commune d'Ouled Moussa (Boumerdès), au démantèlement de deux réseaux criminels s'adonnant au trafic illicite de drogues, composés de six individus, et à la saisie de 62kg et 800g du kif traité", lit-on dans le com-

munié de la DGSN, rendu public samedi. Ces deux opérations qui ont été menées sous la supervision du Procureur de la République près le tribunal d'El Harrach (Cour de justice d'Alger) et de celui près le tribunal de Khemis El Khechna (Cour de justice de Boumerdès), se sont soldées par l'arrestation de six individus, dont un faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, et la saisie d'un camion frigo utilisé dans le transport des stupéfiants.

Les mis en cause ont été placés en détention provisoire pour "crime d'établissement, de vente, de transport et de stockage illégal de stupéfiants dans le cadre d'une bande criminelle organisée".

NAUFRAGE AU JAPON 10 morts selon le nouveau bilan

Dix personnes ont été confirmées mortes dimanche après le naufrage la veille, d'un bateau de tourisme dans le nord du Japon avec 26 personnes à son bord, au large de Hokkaido dans le nord du Japon, selon un nouveau bilan des garde-côtes japonais (JCG).

Vingt-quatre passagers dont deux enfants étaient à bord du bateau ainsi que deux membres d'équipage, selon le JCG.

Parmi les personnes décédées figuraient sept hommes et trois femmes, ajoute la même source.

Plus tôt, neuf personnes ont été retrouvées après le naufrage du bateau touristique, mais leur état de santé restait incertain et 17 autres personnes étaient toujours portées disparues, selon un précédent bilan des secours.

Le "Kazul" avait pris la mer samedi matin pour longer une partie de la pénin-



sule de Shiretoko, une zone naturelle préservée au nord-est de la grande île septentrionale japonaise de Hokkaido.

Hokkaido. L'équipage avait envoyé un appel de détresse à 13H13 locales, signalant que le bateau était en train de couler, avec sa partie avant inclinée à 30 degrés.

Les garde-côtes ont déclaré avoir reçu l'information vers 13h15, heure locale, samedi, et des patrouilleurs se sont dirigés vers le site vers 17h30.

Le Premier ministre japonais Fumio Kishida a demandé aux membres de son cabinet de "faire tout ce qui était en leur pouvoir pour sauver des vies", a déclaré un responsable gouvernemental.

LIBAN

L'armée libanaise sauve 30 personnes d'un bateau en perdition et récupère 2 corps

L'armée libanaise a secouru samedi 30 des 60 personnes qui se trouvaient à bord d'un bateau qui a coulé au large de la ville de Tripoli, dans le nord du Liban, a déclaré une source de sécurité libanaise. L'armée a également récupéré les corps d'une femme et d'un enfant, a

ajouté la source. L'armée et la Croix-Rouge libanaise sont toujours à la recherche du reste des passagers.

Le directeur du port de Tripoli, Ahmad Tamer, a été cité par le site d'information Elnashra comme ayant affirmé que des personnes à bord du

bateau tentaient de quitter illégalement du Liban vers Chypre. Le Liban est en proie à une crise financière sans précédent, forçant les ressortissants libanais et les réfugiés syriens résidant au Liban à chercher des moyens d'échapper aux conditions de vie difficiles dans le pays.

TANZANIE

Campagne nationale contre les pharmacies non autorisées

Le Conseil de la pharmacie de Tanzanie a lancé une campagne contre les pharmacies non autorisées, et 23 d'entre elles ont été fermées dès vendredi dans la capitale commerciale du pays Dar es Salaam, a annoncé samedi le ministère de la Santé dans un communiqué. Selon Elizabeth Shekalaghe, la greffière du Conseil de la pharmacie de

Tanzanie citée dans le communiqué, la campagne vise à débusquer les pharmacies non autorisées continue dans tout le pays. Le Conseil a appelé les populations à signaler aux autorités compétentes les pharmacies qu'elles soupçonnent d'exercer illégalement, indique le communiqué. "Certaines des pharmacies non autorisées offrent des

services médicaux tels que des tests de laboratoire qui sont illégaux", a noté Mme Shekalaghe, soulignant que la plupart de ces pharmacies, qui pullulent dans ce pays d'Afrique de l'Est, emploient du personnel non qualifié, ce qui met en danger la vie des patients cherchant des médicaments dans les pharmacies. Le Conseil de la pharmacie de

Tanzanie, géré par l'Etat, réglemente la pratique des professionnels de la pharmacie et l'enregistrement à l'étranger des pharmaciens en veillant à ce qu'ils aient les compétences et les connaissances nécessaires pour fournir des soins de santé efficaces qui répondent aux besoins changeants de la communauté.

THAÏLANDE

Un festival du cerf-volant pour attirer les touristes

De nombreux curieux et amateurs de cerf-volants se sont réunis samedi sur la plage de Cha-am, dans la province de Phetchaburi, dans le sud de la Thaïlande, pour assister au festival international du cerf-volant, une manifestation annuelle.

L'événement de 3 jours, qui a débuté vendredi, est organisé par l'Autorité du tourisme de Thaïlande, avec pour objectif de stimuler l'économie locale et d'attirer davantage de touristes. Des dizaines de

cerfs-volants de toutes formes et tailles ont flotté au-dessus du sable, parmi lesquels ceux qui ont sans doute fait la plus sensation étaient un grand cerf-volant en forme de poisson rouge et un autre en forme de limule, ce dernier fabriqué à la main par une équipe de lucanistes vietnamiens. Des centaines de visiteurs locaux et étrangers, qui n'ont cessé de prendre des photos de ces cerfs-volants géants colorés, se sont également intéressés à

une série d'activités connexes, notamment un coin de fabrication de cerf-volants, une zone de cerf-volants familiale et un marché aux cerfs-volants.

Soontaree Chautagon, une habitante locale vivant dans la capitale Bangkok, citée par l'agence Chine nouvelle, a déclaré que ce festival valait deux heures de route, notant que c'était la première fois qu'elle amenait ses deux enfants à l'événement.

ESPAGNE

Deux trafiquants de drogue marocains condamnés à 8 ans de prison

Le tribunal de Cadix en Espagne a condamné deux frères marocains, trafiquants de drogue, à huit ans de prison pour avoir entre autres enlevé et torturé pendant des mois leur partenaire d'affaire espagnol.

Les deux frères marocains, âgés de 40 et 27 ans, sont arrivés dans la province de Cadix dans le sud-ouest de l'Espagne en 2019 et sont entrés en contact avec un Espagnol, un habitant de la région, à qui ils ont remis de l'argent pour acheter en son nom un bateau pour leur permettre d'introduire de grandes quantités de haschisch en

Espagne", a rapporté le journal "La Voz de Cadix".

Cependant après leur première arrestation en octobre 2019 au large des côtes marocaines, à bord du bateau qui transportait une importante quantité de haschisch, les deux trafiquants ont accusé leur partenaire espagnol de les avoir trahis et l'ont menacé de mort ainsi que sa femme.

Les deux frères lui ont tendu un piège et l'ont emmené de force dans un appartement à Manilla où ils l'ont menacé et violemment agressé, avant de l'obliger à leur signer un contrat

de vente de sa maison.

Les deux frères ont reconnu les faits et le tribunal de Cadix les a condamnés à une peine de huit ans et deux mois de prison pour les délits de trafic de drogue, d'extorsion continue et d'enlèvement.

Un complice dans cette affaire a également été condamné à cinq ans de prison, alors que l'Espagnol, victime des deux Marocains, accusé d'un crime de trafic de drogue, il a été condamné à un an et deux mois de prison.

Le trafic de drogue en provenance du Maroc ne cesse de

défrayer la chronique en Espagne et des saisies de quantités importantes de haschisch sont souvent signalées.

En mars dernier, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) avait indiqué que le Maroc, premier producteur mondial de haschisch, restait le principal pays de provenance de la résine de cannabis qui entre dans l'Union européenne (UE).

Et en juin 2021, l'ONU avait affirmé que la résine de cannabis faisait l'objet d'un trafic mondial provenant principalement du Maroc.

EQUATEUR

Nettoyage en cours après le naufrage d'un navire rempli de diesel au large des Galapagos

Le ministère équatorien de l'Environnement, de l'Eau et de la Transition écologique a annoncé qu'un navire rempli de diesel a coulé samedi au large des îles Galapagos, entraînant des opérations de nettoyage d'urgence pour en contenir le déversement dans la réserve naturelle marine.

Après le naufrage du navire transportant plus de 47 barils de diesel au large de l'île de Santa Cruz, l'une des principales attractions des Galapagos, le ministère a pris des mesures immédiates pour réduire l'impact de cette catastrophe sur l'écosystème côtier et marin, a-t-il indiqué dans un communiqué.

"Des barrières de confinement et des feuilles absorbantes ont été placées pour isoler le carburant répandu par le navire naufragé", a précisé le ministère. Les activités le long de la côte et en mer ont été temporairement suspendues dans plusieurs sites touristiques à proximité.

Les îles Galapagos, situées à 970 km de la côte continentale de l'Equateur, ont été déclarées site naturel du patrimoine mondial en 1978 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

CÔTE D'IVOIRE

Deux tonnes de cocaïne saisies à Abidjan et San Pedro

Un peu plus de deux tonnes de cocaïne ont été saisies les 15 et 21 avril dans les villes portuaires ivoiriennes d'Abidjan et de San Pedro, et neuf personnes ont été interpellées, a annoncé samedi le ministère de l'Intérieur.

"Une importante saisie de cocaïne a été opérée par les services de police le vendredi 15 et le jeudi 21 avril 2022 à Abidjan et San Pedro", indique un communiqué du ministère qui précise que "deux tonnes cinquante sept kilos et 250 grammes" ont été saisies. La valeur marchande est estimée à 41 milliards de francs CFA soit près de 62 millions d'euros. La provenance et la destination de la marchandise n'a pas été précisée.

"Neuf personnes, dont des Ivoiriennes et des non-nationaux ont été interpellées", ajoute le communiqué. En 2021, les gendarmes avaient mis la main sur une 1,56 tonne de cocaïne en provenance d'Amérique latine.

Un an plus tôt, plus de 400 kg de cocaïne avaient été saisis dans les eaux territoriales ivoiriennes, à bord d'un navire marchand, en provenance du Brésil. La Côte d'Ivoire est devenue l'un des pays privilégiés pour le transit de la cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe.

PAKISTAN

Premier cas de polio déclaré depuis 15 mois

Le Premier ministre pakistanais, Shehbaz Sharif a annoncé samedi qu'il présiderait une réunion d'urgence de la commission nationale chargée de l'éradication de la polio après la détection du premier cas depuis 15 mois de cette maladie neurodégénérative. Les services du Premier ministre ont annoncé que M. Shehbaz présidera lundi une réunion d'urgence de la commission nationale chargée de l'éradication de la polio.

Les autorités sanitaires ont annoncé la découverte d'un nouveau cas vendredi déclarant qu'un garçon de 15 mois a été paralysé dans le Nord-Waziristan, district proche de la frontière afghane. "Profondément attristé d'annoncer qu'un garçon de 15 mois a été paralysé au Waziristan du Nord", a tweeté le médecin Shahzad Baig, coordinateur du Centre national des opérations d'urgence pour le programme d'éradication de la polio au Pakistan. "Le Pakistan confirme un cas de poliovirus sauvage après près de 15 mois", a-t-il ajouté.

Ce nouveau cas porte le bilan mondial de la polio en 2022 à trois malades, après un cas au Malawi, découvert en novembre 2021 mais confirmé en février, et un autre en Afghanistan, selon les données de l'Initiative Mondiale pour l'éradication de la Poliomyélite (IMEP).

INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Benbouzid : "reconversion de l'hôpital de Bouhniafia (Mascara) en établissement des urgences médico-chirurgicales"

Le ministre de la santé Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Mascara, la reconversion hôpital de 120 lits spécialisé en chirurgie orthopédique de Bouhniafia, réalisé dernièrement, en établissement des urgences médico-chirurgicales. Au cours d'un point de presse animé en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a annoncé que son département a décidé la reconversion de l'hôpital de 120 lits spécialisé en chirurgie orthopédique de Bouhniafia en structure hospitalière des UMC, équipé en matériel médical moderne, en attendant son renforcement en personnels, notamment des médecins spécialistes.

Le ministre a indiqué que cet établissement de santé dispose de 19 logements de fonction destinés aux spécialistes.

L'hôpital assurera des spécialités en chirurgie d'orthopédie, en neurochirurgie, en chirurgies cérébrale, abdominale et thoracique en plus de la chirurgie générale.

Il comptera également des services de médecine interne liés aux urgences médicales.

Par ailleurs, Abderrahmane Benbouzid a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre des projets initiés par son département visant la réalisation d'hôpitaux d'urgences médico-chirurgicales à Annaba, Oran et Alger, en plus du lancement prochain de projets similaires dans les régions de l'intérieur du pays, dont Mascara, Oum El Bouaghi et Bordj Bordj Bou Arreridj.

Par ailleurs, le ministre a salué l'initiative d'un bienfaiteur de la wilaya de Mascara qui a pris en charge le réaménagement d'une unité d'oncologie et d'un service des maladies infectieuses de l'établissement hospitalier public de Sig.

Cette infrastructure a fait l'objet d'une visite du ministre.

Sur place, il a affirmé que "son ministère s'emploie à encourager de telles initiatives qui renforcent la solidarité sociale".

M. Benbouzid a annoncé que son département lancera prochainement une opération de rénovation, d'aménagement et d'équipement de plusieurs polycliniques dans la wilaya de Mascara, afin d'assurer des services de santé de qualité aux citoyens, ajoutant que ces polycliniques fonctionneront en H/24 sans interruption.

Concernant la crise sanitaire du Coronavirus, il a estimé que "malgré l'absence de cas de décès enregistrés depuis quinze jours, l'épidémie n'est pas définitivement enrayerée, d'où la nécessité de rester constamment vigilant".

Le ministre a également souligné que le taux de vaccination contre le Coronavirus dans notre pays est estimé aux alentours de 30 pc, notamment chez les plus de 18 ans.

"Ce nombre de personnes vaccinées reste faible et la vaccination contre cette épidémie est toujours nécessaire", a-t-il ajouté.

Lors de sa visite à l'hôpital de 120 lits de Bouhniafia, le membre du gouvernement a évoqué la question de la création de l'Agence nationale de numérisation du secteur de la santé.

Celle-ci sera dotée d'un Conseil d'administration et scientifique et permettra de définir les stocks des hôpitaux en médicaments outre la numérisation des dossiers médicaux des malades.

"Nous œuvrons actuellement à exécuter les instructions du Président de la République données lors des travaux des Assises nationales de modernisation du système sanitaire, organisés au début de l'année en cours, en vue de sensibiliser les malades à s'adresser d'abord au généraliste, qui est le médecin de référence, afin d'atténuer la tension sur les établissements hospitaliers du pays", a-t-il déclaré.

Par ailleurs, le ministre a relevé que son département a recensé plus de 40 établissements hospitaliers construits en préfabriqué et dont la durée de vie a expiré.

La visite de travail du ministre a été marquée par l'inauguration d'une polyclinique à Ghriss et de deux services des UMC à Mascara et Sig, rappelle-t-on.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

6 nouveaux cas et un décès

Six (06) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et un décès et deux guérisons ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, dimanche, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés est de 265767, celui des décès

passé à 6875, alors que le nombre total de patients guéris passe à 178346 cas. Par ailleurs, un (01) patient est actuellement en soins intensifs, précise la même source, ajoutant que 45 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 3 wilayas ont enregistré 1 à 9 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

ENTREVUE PÉRIODIQUE DE TEBBOUNE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

L'Inspection générale de la Présidence de la République enquête sur la pénurie de certains médicaments (Tebboune)

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé samedi soir avoir instruit l'Inspection générale de la Présidence de la République pour enquêter sur les raisons de la pénurie de certains médicaments.

"L'Inspection générale de la Présidence de la République est en train d'enquêter sur les raisons de ces pénuries qui ne devraient pas exister", a précisé le Président Tebboune lors d'une entrevue avec des représentants de la presse nationale, diffusée sur les chaînes de la télévision et de la radio nationales. Il a fait



observer qu'il ne s'agit pas d'un problème de moyens matériels ou financiers, car "nous avons de l'argent", a-t-

il dit, tout en qualifiant ces perturbations "d'anormales". Le chef de l'Etat a également promis de communiquer les

résultats de l'enquête, une fois celle-ci terminée, rappelant que l'Inspection générale de la Présidence de la République a été créée à l'effet de mener ce genre d'enquêtes. Dans le même sens, il a fait savoir que 37 inspecteurs de la Présidence de la République ont été mobilisés pour mener cette enquête.

Au sujet de l'existence de "lobbies" dans le secteur du médicament, le Président de la République a indiqué avoir déjà donné des instructions pour l'importation "dans l'immédiat" de médicaments en rupture de stocks pour contrecarrer ces lobbies.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Salon "El DjazairHealthcare" à Dakar : réunion de travail avec les représentants des laboratoires pharmaceutiques (ministère)

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a organisé une réunion travail et de coordination avec les représentants des laboratoires pharmaceutiques qui prendront part au 1er salon de l'industrie pharmaceutique algérienne "El DjazairHealthcare", prévu du 17 au 19 mai à Dakar (Sénégal), a indiqué samedi un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui a réuni jeudi les représentants de 70 laboratoires pharmaceutiques publics et privés, a permis de mettre en relief l'ensemble des mesures prises par l'Algérie pour soutenir et encourager les opérateurs pharmaceutiques dans leurs démarches d'exportation, notamment en direction des marchés africains, à l'exemple de l'instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réouverture de la ligne aérienne Alger-Dakar et le

lancement de la ligne maritime entre les deux pays, ou la mise en place d'un cadre réglementaire incitatif à l'export (statut d'établissement d'exportation, Décision d'enregistrement à l'export), a-t-on précisé.

"El DjazairHealthcare", premier salon du genre, permettra aux opérateurs pharmaceutiques algériens d'exposer leurs gammes de produits et leurs technicités à leurs homologues sénégalais mais également aux centrales d'achat locales et sous régionales (Mauritanie, Mali, Niger, Burkina-Faso) et pays membres de l'Association africaine des centrales d'achats de médicaments essentiels (ACAME), a relevé le communiqué, ajoutant qu'"à cette occasion, plusieurs mémorandums, accords et contrats seront signés entre les différentes parties présentes".

"Ce grand rendez-vous de Dakar

verra la participation de pas moins de 70 producteurs industriels du secteur pharmaceutique algérien, qui prendront part à ce salon pour y rencontrer leurs homologues africains, en présence des acteurs associatifs et professionnels régionaux, ainsi que de différentes institutions bancaires et de plusieurs transporteurs spécialisés dans le fret et la logistique", a-t-on ajouté.

"El DjazairHealthcare" sera "le point de départ des relations de partenariat et d'affaires gagnant-gagnant algéro-sénégalaises et du déploiement industriel et commercial de l'Algérie en direction des autres pays africains de la région pour le développement d'une industrie pharmaceutique africaine qui contribue à l'essor économique et au renforcement de la souveraineté sanitaire continentale", a-t-on souligné dans le même communiqué.

ALLERGIE

Assurer la disponibilité des sérums pour améliorer la qualité de vie des malades (spécialiste)

Le chef de service de pneumo-allergologie du CHU "Hassani Issaad", Pr Merzak Gharnaout a appelé à la nécessité d'assurer la disponibilité des sérums pour le traitement et l'élimination des allergies.

Dans une déclaration à l'APS, le spécialiste a indiqué que le printemps est la saison où l'on enregistre une large propagation des maladies allergiques en raison du pollen et la floraison, ce qui nécessite un traitement immunologique consistant en les sérums pour le traitement et l'élimination de cette allergie ainsi que les sérums

contre les piqûres d'abeilles que l'Institut Pasteur importait mais cessé de le faire depuis 5 ans. Le calendrier national relatif à la propagation des maladies allergiques qui diffèrent d'une région à l'autre selon les spécificités de chaque région, réalisé par l'Académie algérienne d'allergologie, fait état d'un taux oscillant entre 4 et 5 % de la population souffrant d'asthme et entre 25 et 30 % souffrant de sinusite et de bronchite, a fait savoir Pr Gharnaout.

Le spécialiste a souligné que l'allergie provoque des complications dans 21,7 % des

cas, dont notamment des crises sévères pour les asthmatiques, citant d'autres inconvénients comme le retard scolaire pour les écoliers et les absences au travail pour les adultes, d'où l'impératif de prendre en charge ses maladies représentant une charge sociale pour les familles algériennes et économique pour le Trésor public.

Parmi les types répandus en Algérie selon la spécificité de chaque région, le Pr Gharnaout a cité l'allergie à la poussière, au pollen, aux cafards, aux poils des animaux domestiques, à cer-

tains aliments, aux fleurs de palmier et aux médicaments, à la pollution environnementale, outre l'allergie due à des facteurs génétiques (héréditaire). "Certains individus ont une prédisposition à développer plusieurs types d'allergie à la fois", a-t-il ajouté.

L'Académie algérienne d'allergologie et d'immunologie a réalisé ledit calendrier en 2007 pour une durée de 30 ans, en coopération avec plusieurs entreprises nationales et étrangères ce qui lui a valu des prix internationaux.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE
509.022.865 cas confirmés

Voici le dernier bilan des cas confirmés de COVID-19 dans les pays les plus touchés du monde, établi par le Centre pour la science et l'ingénierie des systèmes (CSSE) de l'Université Johns Hopkins le 24 avril à 00h00 GMT :

Monde :	509.022.865
Etats-Unis :	80.971.925
- Inde :	43.054.952
- Brésil :	30.345.808
- France :	28.435.100
- Allemagne :	24.141.333
- Royaume-Uni :	22.106.306
- Russie :	17.864.332
- Corée du Sud :	16.830.469
- Italie :	16.079.209

CHINE
87 décès signalé à Shanghai

Un total de 87 décès liés à la Covid-19 a été signalé à Shanghai, dont l'âge moyen était d'environ 81 ans, a déclaré dimanche la commission municipale de la santé.

Parmi les personnes décédées, la plus âgée avait 101 ans.

Toutes ces personnes présentaient de graves problèmes de santé sous-jacents tels que des tumeurs malignes, des maladies corona-

riennes et de l'hypertension. Les causes directes de leur décès sont des maladies de base, selon la commission. La commission a également déclaré que Shanghai allait mettre en place davantage d'équipes médicales, notamment pour les cas graves, afin de réduire le taux de mortalité et d'aider les personnes âgées vulnérables à la Covid-19 en raison de leur faible immunité.

Vendredi, la ville comptait 157 patients atteints de Covid-19 dans un état grave et 18 dans un état critique, recevant un traitement dans des hôpitaux désignés.

Shanghai a signalé samedi 1.401 cas confirmés de Covid-19 transmis localement et 19.657 porteurs asymptomatiques locaux, a annoncé dimanche la commission municipale de la santé.

ETATS-UNIS
Près de 240.000 décès dus à la COVID-19 auraient pu être évités avec des vaccins

Près de 240.000 décès dus à la COVID-19 depuis juin 2021 aux Etats-Unis auraient pu être évités grâce à des vaccinations "opportunes", estime un article de Forbes, citant une nouvelle recherche de la Kaiser Family Foundation.

L'étude a révélé que 60 % de tous les décès d'adultes dus à la COVID-19 depuis juin 2021 auraient pu être évités avec une vaccination en "série primaire", soit deux doses de Moderna ou de Pfizer ou une dose du vaccin de Johnson & Johnson. La recherche a utilisé les données du Centre américain de contrôle et de prévention des maladies sur les décès, et a estimé qu'un total de 270.000 adultes non vaccinés sont morts de la COVID-19 entre juin 2021 et mars 2022, ce qui représente environ 70 % de tous les décès dus au nouveau coronavirus chez les adultes pendant cette période, selon l'article.

Ces nouvelles recherches ont été menées alors que les infections par le coronavirus causées par le sous-variant hautement transmissible d'Omicron BA.2 continuent d'augmenter dans de nombreux Etats du pays. Plus de 990.000 personnes sont décédées de la COVID-19 aux Etats-Unis depuis le début de la pandémie, selon les dernières données de l'Université Johns Hopkins.

ILES COOK
Le pays recense son premier décès lié au virus

Les Iles Cook, petit pays de 17.000 habitants dans l'Océan Pacifique, a enregistré samedi son premier décès dû au Covid-19 depuis le début de la pandémie, a annoncé le Premier ministre, Mark Brown.

"C'est avec une grande tristesse que j'annonce que nous venons tout juste d'enregistrer notre premier décès dans le pays attribué au Covid-19", a indiqué M. Brown dans un communiqué, relayé par des médias. Une femme de 63 ans, "avait reçu ses trois doses de vaccin anti-Covid, mais elle souffrait aussi de plusieurs pathologies", a-t-il précisé. Les îles Cook se sont complètement isolées du

reste du monde au début de la pandémie, et n'ont enregistré leur premier cas de nouveau coronavirus qu'en décembre dernier.

Mais depuis, les liaisons régulières avec la Nouvelle-Zélande voisine ont repris, le variant très contagieux Omicron est arrivé, et un total de 4.727 cas ont été recensés dans l'archipel jusqu'à ce jour, selon le ministère de la Santé.

"Il est tragique que nous perdions quelqu'un à cause du Covid, mais ce n'était pas inattendu", a commenté le Premier ministre.

AFRIQUE DU SUD
Les cas de Covid au plus haut depuis près de trois mois

L'Afrique du sud, qui avait connu une accalmie sur le front de l'épidémie de Covid-19, connaît actuellement un "inquiétant" rebond, avec un nombre de cas de contaminations au plus haut depuis près de trois mois, selon les chiffres officiels vendredi.

Selon les données de l'Institut national des maladies transmissibles (NICD), 4.631 cas de contaminations ont été recensés au cours des dernières 24 heures.

La veille, l'institut avait rapporté 4.406 nouveaux cas. Les chiffres de vendredi sont les plus élevés enregist-

trés depuis près de trois mois dans le pays et ils marquent une nette hausse par rapport aux 1.300 nouveaux cas en moyenne recensés la semaine dernière.

Le ministre de la Santé Joe Phaahla a indiqué vendredi devant le Parlement que cette hausse était "inquiétante".

"Au cours des derniers jours, nous avons vu des signes inquiétants d'une hausse du niveau des contaminations au Covid", a-t-il affirmé.

Plus de la moitié des nouveaux cas vendredi ont été recensés dans la province de Gauteng, la plus peu-

plée, où est située Johannesburg.

La province du KwaZulu-Natal, frappée par des inondations meurtrières, a enregistré le deuxième plus grand nombre de nouvelles contaminations.

Début mars, le pays avait connu une période de 48 heures sans aucun décès lié au Covid, une première depuis 2020.

L'Afrique du Sud, qui compte près de 57 millions d'habitants, est le pays africain à avoir été officiellement le plus touché par le virus, avec plus de 3,7 millions de cas et plus de 100.200 morts.

GRANDE BRETAGNE
Seul un patient hospitalisé sur quatre totalement rétabli après un an (étude)

Seul environ un patient hospitalisé pour Covid-19 sur quatre était totalement rétabli après un an, indique dimanche une étude britannique qui précise qu'entre une femme ou obèse accroit le risque de conserver des problèmes de santé.

Cette étude, reprise par des médias, présentée au Congrès européen de microbiologie clinique et des maladies infectieuses à Lisbonne et publiée dans The Lancet Respiratory

Medicine, a utilisé les données de patients adultes de 39 hôpitaux du National Health Service (NHS) du Royaume-Uni entre le 7 mars 2020 et le 18 avril 2021.

Le rétablissement a été évalué à l'aide de mesures de différents résultats d'examen des patients cinq mois et un an après leur sortie de l'hôpital.

Les chercheurs ont notamment prélevé des échantillons de sang des participants lors de la visite

de cinq mois pour analyser la présence de diverses protéines inflammatoires. Quelque 2.320 patients ont été examinés cinq mois après leur sortie et 33% d'entre eux l'ont été un an après. Il ressort de l'étude que la proportion d'adultes ayant totalement récupéré n'a pas beaucoup changé entre cinq mois et un an après leur sortie de l'hôpital: elle s'établit à 25,5% pour les patients examinés cinq mois après et à 28,9% pour

ceux l'ayant encore été un an après. Le fait d'être une femme, celui d'être obèse et d'avoir été sous ventilation à l'hôpital sont tous associés à une probabilité plus faible de se sentir complètement rétabli à un an, souligne aussi l'étude.

Parmi les symptômes les plus courants du Covid long, on peut citer la fatigue, les douleurs musculaires, le ralentissement physique, le manque de sommeil et l'es-

PORTUGAL
Fin du port obligatoire du masque en intérieur

Le Portugal a décidé jeudi de mettre fin à l'obligation du port du masque en intérieur, une mesure sanitaire qui continuera toutefois de s'appliquer dans les transports en commun, les hôpitaux ou les maisons de retraite, mais pas en milieu scolaire. "Compte tenu de l'évolution positive de la situation épidémiologique au Portugal, le gouvernement a décidé de revoir certaines restrictions encore en vigueur", a annoncé l'exécutif du socialiste Antonio Costa dans un communiqué diffusé à l'issue du conseil des ministres hebdomadaire, relayé par des médias. Le port obligatoire du masque se limitera désormais "aux lieux qui se caractérisent par une spéciale vulnérabilité des personnes qui les fréquentent (...) et aux locaux d'utilisation intensive", a indiqué le gouvernement. Cette décision deviendra effective dans les prochains jours, aussitôt que le décret gouvernemental sera promulgué par le président de la République, a précisé un porte-parole du ministère de la Santé, cité par des médias.

Au cours des derniers jours, plusieurs experts ou membres de l'opposition avaient réclamé la fin du port du masque obligatoire dans les écoles, une des principales mesures de contrôle de la pandémie encore de rigueur au Portugal.

AFRIQUE
Plus de 104 millions de tests effectués dans 53 pays

Quelque 53 pays africains ont effectué jusqu'à présent 104.461.066 tests de dépistage de la Covid-19, a annoncé jeudi le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique).

Lors de son dernier point de presse hebdomadaire, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), citée par des médias, a fait état de 507.350 nouveaux tests effectués au cours de la dernière semaine, en baisse de 23 % par rapport à la semaine précédente où 659.177 tests avaient été réalisés. "Le taux de positivité cumulé est de 11 % et le ratio test par cas de 9,2 %", a ajouté le CDC Afrique. Selon l'agence de santé de l'UA, à la date de jeudi matin, le nombre de cas confirmés de Covid-19 en Afrique avait atteint 11.386.362 avec 251.846 décès et 10.756.607 rétablissements. En termes de nombre de cas, l'Afrique australe est la région la plus touchée du continent, suivie des parties nord et est du continent, tandis que l'Afrique centrale est la région la moins touchée, a précisé le CDC Afrique.

PLAQUE DENTAIRE POURQUOI FAUT-IL L'ÉLIMINER ?

Tartre, caries, maladies des gencives et autres problèmes parodontaux : les conséquences de la plaque dentaire sont sérieuses. Faisons le point sur ce que risquent vos dents et sur les réflexes à avoir pour l'éliminer.

Qu'est-ce que c'est ?

La plaque dentaire, aussi appelée plaque bactérienne, est une substance blanchâtre et pâteuse qui se dépose sur les dents après les repas et suite à chaque prise alimentaire. Les bactéries se multiplient constamment dans la bouche, la plaque dentaire est donc un problème universel : vous aussi, vous êtes concerné !

Comment se forme la plaque dentaire ?

Composée principalement de protéines salivaires, de bactéries, de toxines et de résidus alimentaires, la plaque dentaire se forme de manière continue. Les bactéries, nourries par le sucre et la salive, prolifèrent en effet jour après jour et produisent des acides néfastes pour les dents. Si elle n'est pas enlevée quotidiennement, la plaque dentaire va également s'épaissir et se transformer en tartre.

Qu'est-ce que je risque ?

Il est important d'enlever la plaque dentaire au fur et à mesure de sa formation. Celle-ci produit

en effet des acides qui attaquent les dents et les gencives. Ces acides agissent sur l'émail des dents, irritent les gencives et sont responsables de la plupart des caries dentales et des maladies parodontales.

De plus, si la plaque dentaire n'est pas ôtée quotidiennement, elle va se rigidifier (par un phénomène de calcification) et se transformer en tartre. Le brossage des dents devient alors inefficace et ne permet pas de la faire disparaître. Il est nécessaire d'effectuer un détartrage complet pour en venir à bout.

Comment s'en débarrasser efficacement ?

Pour éliminer efficacement la plaque dentaire, il est important de suivre certaines règles d'hygiène au quotidien :

- Brosser les dents soigneusement après chaque prise alimentaire (durant 3 minutes au moins et au minimum 2 fois par jour). Ce brossage doit être effectué en allant de la gencive vers la dent et par mouvements rotatifs. La plaque dentaire se dépose en



effet sur la surface des dents mais également sur les gencives.

- Utiliser du fil dentaire et des brossettes pour compléter le brossage et nettoyer efficacement les endroits que la brosse à dents ne peut pas atteindre.
- Limitez votre consommation d'aliments sucrés (bonbons, sodas, pâtisseries, gâteaux...).

Pour vous assurer de l'effica-

cité de votre brossage, passez votre langue sur la surface de vos dents : celles-ci doivent être parfaitement lisses. Vous pouvez également vous aider d'un révélateur de plaque, qui grâce à une coloration temporaire, vous permettra de visualiser aisément la plaque dentaire persistante. Vous pourrez alors peaufiner votre brossage en nettoyant scrupuleusement les

zones négligées. Sachez enfin qu'il est nécessaire de vous rendre une fois par an chez votre dentiste pour une visite de contrôle. Si besoin, celui-ci effectuera au passage un détartrage qui permettra de débarrasser vos dents de toute trace de plaque dentaire et de tartre afin de recréer dans votre bouche un environnement sain.

ET SI VOUS PASSIEZ À LA BROSSÉ À DENTS ÉLECTRIQUE ?

Les brosses électriques ont la réputation de nettoyer les dents à fond et en douceur. Et elles feraient mieux que les brosses à dents manuelles contre la plaque dentaire ! Leur secret, c'est la vibration.

Dents : quel est l'intérêt d'une brosse électrique ?

Elle brosse bien les dents et permet d'éliminer efficacement la plaque dentaire. Côté modèles, il existe des versions «scillo-rotatives». Une grande étude, menée en 2005, a montré qu'elles étaient plus efficaces que les brosses manuelles pour enlever la plaque dentaire et réduire les inflammations des gencives (gingivites). On trouve aussi sur le marché des «soniques» qui décollent les dépôts dentaires grâce aux vibrations.

Brosse électrique : à piles ou rechargeables ?

Les brosses à piles ressemblent parfois comme deux gouttes d'eau aux manuelles, mais elles ont un pouvoir de vibration supplémentaire. Elles coûtent un peu plus cher. Les rechargeables sont plus onéreuses, mais peuvent durer des années. Plus performantes, elles sont pourvues

d'options plus ou moins utiles (différents modes de brossage, minuteurs, détecteurs d'appui...). Sauf sur les modèles «premier prix», les brossettes sont le plus souvent remplaçables. On les change tous les trois mois environ, comme les autres brosses.

Brosse à dents électrique : la technique de brossage est-elle différente ?

Ça dépend. Les modèles de base nécessitent d'employer la technique de brossage habituelle ou, au moins, des mouvements de va-et-vient sur les dents et les gencives. Avec les rechargeables, le brossage est très assié et donc simplifié. Une lichette de dentifrice, on incline la brosse à 45° par rapport à la dent. Et c'est parti pour la «chorégraphie» : surfaces externe et interne, puis zone de mastication. Quant au temps de brossage, il est au moins de deux minutes.

Les brosses électriques agressent-elles les gencives ?

Là encore, des études ont été menées pour évaluer les risques de récession (rétraction) des gencives. Elles n'ont



a priori pas mis en évidence de risques supérieurs à ceux d'une brosse à dents manuelle. En revanche, lors des premières utilisations, les gencives peuvent saigner, en particulier si elles sont très sensibles. Cela peut se prolonger jusqu'à quinze jours chez certaines personnes. Au-delà, il faut rechercher une autre cause, donc consulter son dentiste.

Pas plus de 5 cuillérées de sucre par jour



Pour prévenir les caries dentaires tout au long de la vie, il faut manger moins de sucre, selon les recommandations d'experts britanniques. On ne devrait pas en consommer plus de 5 cuillérées à café par jour.

Diminuez le sucre pour garder des dents saines. Une étude de l'université de Newcastle, publiée dans le *Journal of Dental Research* préconise de diviser de moitié sa consommation quotidienne de sucre pour mettre notre dentition à l'abri des caries. Pour cela, il faudrait faire passer l'apport en sucre quotidien de 10 à 5%. Cela équivaut à ne pas dépasser 5 cuillérées à café de sucre par jour.

Depuis 1990, l'OMS fixe à 10% la limite d'apport de sucre libre, ce qui comprend le sucre ajouté par les industriels, le consommateur mais aussi le sucre présent naturellement dans les fruits et le miel.

Une alimentation trop sucrée

Les chercheurs anglais légitiment la révision des préconisations de l'OMS en raison de l'évolution du régime alimentaire, bien trop sucré. "Une partie du problème vient du fait que les nourritures et les boissons sucrées sont aujourd'hui la base du régime alimentaire des gens dans les pays développés, alors qu'autrefois elles constituaient un plaisir occasionnel pour un anniversaire ou pour Noël. Nous devons inverser cette tendance", affirme Paula Moylhan professeur de nutrition et de santé orale à l'université de Newcastle et auteur de l'étude.

Et d'ajouter : "les gens doivent maintenant s'attendre à garder leurs dents saines toute leur existence et étant donné les effets du sucre sur celle-ci, limiter à 5% le taux de sucre sur notre apport calorique minimiserait le risque dentaire".

Quant au fluor, il ne suffit pas à prévenir les caries causées par le sucre, soutient l'étude. "Le fluor empêche sans aucun doute les dents de s'abîmer, mais ne se débarrasse pas de la cause principale : les régimes sucrés".

6 aliments qui préviennent les caries

Chacun sait que, pour éviter les caries, il vaut mieux oublier les sucreries. En revanche, il y a quelques aliments amis de vos dents que vous pouvez ajouter sans hésiter à vos menus quotidiens.

Mangez des pommes

Une pomme par jour peut éloigner la... fraise du dentiste pour toujours ! Croquer dans une pomme aide la salive à nettoyer les dents et les flavonoïdes présents dans la pomme empêchent la prolifération des bactéries présentes dans la bouche. En outre, la peau et la pulpe de la pomme concentrent beaucoup de vitamine C. Or, étude menée aux États-Unis a démontré que les personnes qui consomment au moins 180mg de vitamine C chaque jour ont 25% de risques en moins de souffrir de maladies dentaires que les personnes qui en consomment moins de 60 mg.

Buvez du thé

Le thé vert et le thé noir sont excellents pour lutter naturellement contre les caries. En effet, les catéchines présentes dans le thé empêchent la plaque dentaire d'adhérer à l'émail des dents et donc aux bactéries de s'accrocher. En outre, le thé est riche en fluor, dont l'effet bénéfique sur l'émail des dents n'est plus à démontrer. Mais pour un véritable effet anti-carie, il est conseillé de boire votre thé sans sucre et sans édulcorant, bien sûr !

Grignotez des canneberges

Ces petites baies rouges sont extrêmement riches en flavonoïdes, des anti-oxydants connus pour leur effet anti-mi-



crobien. Les flavonoïdes présents dans les fruits rouges empêchent les bactéries de se coller à la paroi dentaire de la même manière qu'ils empêchent les bactéries de se coller à la paroi de la vessie (empêchant ainsi les infections urinaires).

Buvez du lait fermenté

Le lait fermenté ou les yaourts nature maison (sans sucre et sans additifs) agissent sur les dents comme un dentifrice naturel qui empêcherait les bactéries de coller à l'émail. Une étude américaine a montré que les adultes qui consommaient régulièrement des produits laitiers fermentés (yaourts, lait ribot, kéfir...) avalent une salive dont le

pH était moins acide et largement au-dessous du seuil critique qui provoque la corrosion de l'émail. En outre, le yaourt est riche en calcium et en phosphate, deux minéraux qui aident à reminéraliser les dents.

Grignotez du fromage

Outre le fait que les dents ont besoin de calcium pour être protégées et rester solidement ancrées, le fromage contient de la caséine, une protéine qui booste le calcium dans la reminéralisation de l'émail des dents. Pas besoin de vous ruer sur le plateau de fromages : en consommer une petite part de 5 g est suffisant pour améliorer la santé des dents.

Craquez pour le cacao

Qu'est-ce que le thé et le cacao ont en commun ? Les polyphénols ! Ces molécules antioxydantes qui suscitent beaucoup d'intérêt dans la prévention du cancer ou des maladies cardiovasculaires, jouent également un rôle dans la prévention des caries.

Les polyphénols du cacao font un effet barrière contre les attaques acides de certaines bactéries (plus particulièrement les streptocoques sanguinis) présentes dans la flore buccale. Mais, soyons clair, on parle ici du cacao en poudre non sucré et non des barres chocolatées à base de cacao !

Manger du fromage, c'est bon contre les caries dentaires !

En plus du brossage des dents, les dentistes pourraient bien recommander aux enfants de manger un peu de fromage. On connaît déjà l'intérêt de manger des produits laitiers pour préserver une bonne santé en général (maladies cardiovasculaires, santé osseuse ou encore diabète). Mais peu de travaux ont été faits pour étudier l'impact de leur consommation sur la santé bucco-dentaire.

Des chercheurs indiens viennent de démontrer que le fromage était meilleur que d'autres produits laitiers pour protéger nos dents des caries. Leurs résultats parus dans *General Dentistry* ont été obtenus sur un panel de 68 adultes âgés de 12 à 15 ans. Le Dr Ravishankar Telgi du Kothivali Dental College and Research Center en Inde a demandé à un groupe de manger du fromage, un second groupe un yaourt sans sucre et un troisième groupe de boire un verre de lait. Chaque



groupe a mangé son produit laitier pendant trois minutes avant de boire de l'eau. Le pH de la plaque dentaire (acidité de la bouche) a été mesuré dans la bouche de chacun des jeunes 10, 20 et 30 minutes après la consommation. Un pH inférieur à 5,5 expose les

dents à un risque d'érosion, qui abîme l'émail. Plus le pH dépasse 5,5, plus le risque de développer des caries diminue", complète le Dr Vipul Yadav, co-auteur de l'étude.

Le fromage, une alternative aux sucreries

Les consommateurs de fromage sont ceux dont le pH a beaucoup augmenté contrairement aux autres groupes qui n'ont pas connu de nette évolution de leur pH. Cette élévation du pH s'expliquerait par la production de salive liée à la mastication. On sait déjà que la salive diminue l'acidité de la bouche après la consommation d'aliments sucrés, prévenant l'apparition de caries. Mais il semblerait aussi que certains composants du fromage comme la caséine s'ajoutent à l'effet de la salive, en adhérant à l'émail dentaire, ils protégeraient les dents des attaques acides.

TUNISIE

Les autorités préparent un dossier de dédommagement suite au naufrage du cargo XELO

Suite au naufrage du cargo "XELO", au large du golfe de Gabès (sud-est), les autorités compétentes de Tunisie sont en train de préparer un dossier administratif et juridique portant sur le dédommagement des dégâts environnementaux et maritimes et côtiers dans cette région.

Cette révélation a été faite, samedi dans un communiqué, par la Commission nationale d'intervention rapide pour la prévention et la lutte contre la pollution maritime.

"Force sera de placer l'intérêt national suprême du pays au dessus de toutes considérations auxiliaires et de recourir à toute la prudence requise dans toute réaction, par rapport à pareilles situations, compliquées sur le double plan technique et juridique", selon le communiqué.

D'après cette commission présidée par le ministre de l'Environnement, "ces mesures juridiques sont en mesure de protéger les intérêts de la Tunisie, en adéquation avec les réglementations internationales en matière de protection de l'environnement maritime." Toutes les parties intervenues dans cette affaire, tient à préciser la commission, focalisent leurs efforts actuellement



sur le repêchage de l'épave du cargo et de ses équipages, parallèlement avec la procédure juridique.

Sous supervision de l'armée nationale, les opérations de plongée sont assurées (outre la marine) par des plongeurs de la garde maritime, de la douane maritime avec

une étroite coordination et collaboration avec l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP) ainsi que des sociétés privées tunisiennes en plus d'une équipe italienne.

Une enquête est en cours pour identifier les causes et circonstances du naufrage

du navire, qui battait un pavillon de la Guinée équatoriale, et déterminer les responsabilités.

Les sept membres de l'équipage sont interdits de quitter le sol tunisien et font l'objet d'un mandat de dépôt provisoire dans le cadre de cette enquête.

MALI

Création d'un comité de suivi-évaluation des recommandations des assises nationales

Le président malien de la transition, Assimi Goïta, a signé un décret autorisant la création d'un comité indépendant de suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la Refondation (CIN-SERE-ANR), rapportent dimanche des médias locaux.

Selon des médias maliens, le document, daté du 20 avril dernier, précise que ce comité a pour missions de "mesurer et d'apprécier l'exécution et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations des ANR, conformément à son chronogramme".

L'on note aussi que le comité sera chargé de "collecter des informations, de mettre en place, de gérer la base de données et de suivre les indicateurs de résultats, mais aussi de produire et publier des rapports. Ses membres, le staff et le personnel d'appui, sont désignés par décret du président de la transition". Ce comité de suivi-évaluation "va produire des rapports semestriels résumant ses propres activités.

En plus de publier un rapport annuel remis au chef de l'Etat, il peut également fournir un rapport d'étape ou un rapport sur des situations particulières", d'après les médias. La mise en place de ce mécanisme pour évaluer les recommandations des ANR faisait partie

des souhaits exprimés des participants des Assises Nationales de la Refondation. Ses membres seront nommés pour une période de cinq (5) ans renouvelable une fois. Dans sa quête d'un nouveau

cadre institutionnel préalable aux prochaines élections, les autorités de la transition avaient tenu en décembre 2021 des Assises nationale de refondation.

ETHIOPIE

Arrestation de 34 membres présumés d'Al-Shabab

Le Service national éthiopien de renseignement et de sécurité (NISS), principal organe de renseignement éthiopien, a annoncé samedi l'arrestation de 34 membres présumés du groupe terroriste Al-Shabab, accusés de complots terroristes pendant la période des fêtes.

Dans un communiqué de presse, le NISS a indiqué que les

suspects ont été arrêtés lors d'opérations de sécurité menées conjointement avec les forces de sécurité des régions de Somalie et d'Oromia. "Les suspects conspiraient et se préparaient secrètement à mener de graves attaques terroristes dans la capitale éthiopienne Addis-Abeba ainsi que dans les régions d'Oromia et de Somalie au moment de leur ar-

restation", indique le communiqué. "Al-Shabab avait choisi la période du Ramadan musulman et de la fête de Pâques orthodoxe en cours pour déstabiliser l'Ethiopie par des attaques terroristes, mais le complot a été déjoué par la surveillance et les opérations minutieuses des organes de sécurité et de renseignement", ajoute le communiqué. Le com-

munié par le NISS indique également que divers types d'armes, petites et lourdes, ainsi que des documents bancaires ont été saisis au domicile des suspects. Al-Shabab est un groupe terroriste qui opère principalement en Somalie, pays ravagé par le conflit, mais qui a également été impliqué dans des attaques dans plusieurs autres pays d'Afrique de l'Est.

SOUDAN

Darfour : 8 morts et 16 blessés dans de nouveaux heurts tribaux (ONG)

De nouveaux affrontements tribaux ont fait huit morts et 16 blessés au Darfour, région de l'ouest du Soudan régulièrement endeuillée par des violences, a indiqué samedi une ONG.

Des combats ont éclaté vendredi à Krink, à quelque 80 km d'El-Geneina, la capitale

du Darfour-Ouest, quand des hommes armés de la tribu arabe Rzeigat ont attaqué des villages de la tribu africaine Massalit, en représailles à la mort de deux de ses membres, a indiqué la Coordination générale pour les réfugiés et les personnes déplacées au Darfour.

Les heurts vendredi "ont entraîné la mort de huit personnes", a rapporté le porte-parole de cette ONG, Adam Regal.

Des dizaines de maisons ont été incendiées et un grand nombre de familles déplacées vers le Nord, a-t-il ajouté.

"Deux hommes armés sur une moto" avaient tué jeudi deux membres de la tribu arabe avant de fuir vers des villages des Massalit, ont affirmé des chefs Rzeigat.

L'ONG a accusé les miliciens Janjawids d'avoir orchestré l'attaque de vendredi.

Krink et les villages voisins souffrent d'un "blocus économique imposé par les milices Janjawids", en plus des "menaces" et des "pillages" récurrents, selon M. Regal.

Des dizaines de personnes ont été tuées et des centaines de maisons incendiées lors

CAMEROUN

Deux militaires tués dans une embuscade

Au moins deux soldats camerounais ont trouvé la mort, vendredi, dans une embuscade tendue contre une patrouille militaire dans une localité dans le Sud-Ouest du Cameroun, ont rapporté samedi des médias citant les autorités locales. Vendredi dans le Sud-Ouest, "un groupe de

soldats effectuant une patrouille sur le tronçon Mamfe-Ekok, près de la frontière du Nigeria, est tombé dans une embuscade tendue par des séparatistes", a indiqué le préfet de la Manyu, Joseph Oum II, cité par des agences de presse. "Dans un échange de tirs entre l'armée et les

sécessionnistes, deux soldats ont été tués", a souligné le préfet ajoutant qu'un conducteur de camion a été aussi blessé par une balle perdue. La localité de Mamfe située dans le département de la Manyu, région du Sud-Ouest, est régulièrement ciblée par les séparatistes anglophones.

NIGER

Léger remaniement ministériel

Le président nigérien, Mohamed Bazoum, a procédé à un léger remaniement ministériel, a annoncé samedi le gouvernement dans un communiqué.

L'ex-chef de la diplomatie, Ibrahim Yacoubou, âgé de 50 ans, est nommé ministre d'Etat avec le portefeuille de l'Energie et des Energies renouvelables au terme de ce remaniement décidé par le président Mohamed Bazoum, selon le communiqué.

Mahamadou Laoualy Dan Dano est, sur son côté, nommé ministre de la Communication, chargé des relations avec les institutions.

Il remplace à ce poste Mahamadou Zada, emprisonné en début de semaine pour "détournement de fonds publics" présumé.

NIGERIA

Au moins 10 personnes tuées dans une attaque de Boko Haram

Au moins dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une attaque menée par le groupe terroriste Boko Haram dans l'Etat de Yobe, dans le nord-est du Nigeria, en début de semaine, a indiqué dimanche la police.

Des terroristes lourdement armés se déplaçant à moto ont également incendié les locaux du personnel d'une école publique à Geidam, une ville de Yobe, au cours de l'attaque perpétrée mercredi, selon Dungus Abdulkarim, un porte-parole de la police à Damaturu, la capitale de l'Etat.

M. Abdulkarim a déclaré que les forces de l'ordre avaient déjà renforcé la sécurité dans la ville, au cours de la première confirmation officielle de l'incident.

"Actuellement, la normalité est revenue et les gens vaquent à leurs occupations habituelles, car des agents de sécurité ont été déployés pour effectuer des patrouilles et des contrôles de visibilité afin d'éviter que l'attaque ne se reproduise", a précisé le responsable policier.



de plusieurs épisodes de violence au Darfour ces derniers mois, selon l'ONU.

PALESTINE

Deux points de passage fermés à la circulation des Palestiniens à Ghaza par l'occupant sioniste

Les deux principaux points de passage de Beit Hanoun (Nord) et Karam Abu Salem (Sud), dans la bande de Ghaza, ont été fermés samedi par les forces d'occupation sionistes à la circulation des Palestiniens "jusqu'à nouvel ordre", rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa.

Selon Wafa, l'occupant sioniste a fermé les deux principaux points de passage, celui de Beit Hanoun, destiné aux déplacements individuels, et celui de Karam Abu Salem, unique point d'entrée des marchandises et des matériaux de construction dans le territoire, sous blocus sioniste depuis 2007.

Cette décision interdit la circulation des travailleurs, des malades et des commerçants palestiniens, outre l'entrée des marchandises, produits d'alimentation de base, combustibles et aussi matériaux de construction, entre autres.

Au cours des deux derniers jours, les avions de combat de l'occupant ont mené une série de raids causant des dommages aux maisons et biens des Palestiniens dans l'enclave palestinienne.

D'autre part, un barrage militaire a été installé au sud de Beit-Lehm, rendant difficile la circulation des Palestiniens, selon des sources locales palestiniennes.

Depuis 2007, l'occupant sioniste a imposé un siège à la population de Ghaza, qui compte plus de deux millions de Palestiniens, ce qui a entraîné une détérioration significative des conditions de vie et de la situation économique. L'occupant contrôle



aussi l'espace aérien et les eaux territoriales de l'enclave, ainsi que deux des trois points de passage frontaliers, le troisième étant contrôlé par l'Egypte.

La haute instance islamique de Palestine salue la position historique de l'Algérie de soutien à la cause palestinienne

Le premier vice-président de la Haute instance islamique de Palestine, Cheikh Youcef Djoumaâ Salama a salué la position historique de l'Algérie de soutien à la cause palestinienne et les efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour la cessation de l'agression barbare contre la mosquée d'Al Aqsa, la ville d'El Qods et la Palestine.

Dans un entretien à l'APS, Cheikh Youcef Djoumaâ Salama a affirmé que "les efforts du président Abdelmadjid Tebboune sont hautement considérés par les enfants de notre peuple", se félicitant du "succès de la diplomatie algérienne après la suspension de l'octroi du statut d'observateur à l'entité sioniste au sein de l'Union africaine (UA), et ses démarches auprès des organisations internationales pour le soutien de la cause palestinienne".

Il a exprimé, dans ce sens, toute la reconnaissance du peuple palestinien à l'Algérie, premier pays à apporter son soutien à la cause palestinienne alors qu'il était encore sous oc-

cupation française, rappelant également "ses efforts pour réaliser la réconciliation palestinienne et l'unification du rang palestinien en vue de permettre aux Palestiniens de recouvrer leurs droits légitimes".

Le responsable palestinien s'est félicité, en outre, des efforts de l'Algérie et de son Président en appui au peuple palestinien et à sa cause juste dans les foras arabes, musulmans et internationaux.

"Le massacre" d'Al Qods, une atteinte au Palestinien, à sa civilisation et son histoire

Concernant les développements de la situation à Al Qods et Al Aqsa et l'agression sioniste contre les fidèles, l'intervenant a indiqué que la ville est le théâtre "d'un vil massacre" contre les Palestiniens, leur histoire et civilisation servant les desseins sionistes visant à oblitérer l'identité arabo-musulmane d'Al Aqsa.

Il s'agit également des agressions contre les quartiers de la ville tels Cheikh Djarrah, Silouane, Djabal El Mokaber et

Al-Aissaouia, en sus des attaques contre l'église du Saint-Sépulcre dans la Ville sainte.

Cependant, cette attaque criminelle de l'occupation sioniste contre Al-Aqsa et ses incursions dans ses cours, ainsi que l'agression contre les fidèles et l'arrestation de plus de 470 Palestiniens, ne les dissuadera pas de défendre leurs lieux saints, a-t-il affirmé, indiquant que leur réponse à la récente agression à Al-Aqsa et à El -Qods est venue "pour prouver leur droit à cette mosquée, déclarer que c'est la mosquée des musulmans et montrer qu'ils n'abandonneront pas leur terre bénie".

Au regard de la brutalité persistante de l'occupation contre le peuple palestinien et ses lieux sacrés, à leur tête la mosquée d'Al-Aqsa, le premier vice-président de l'instance a fustigé le silence du Conseil de sécurité de l'ONU, précisant que le peuple palestinien "qui salue toujours les positions internationales rejetant la poursuite de l'occupation haineuse qui sévit sur la terre palestinienne depuis des décennies, ainsi que chaque

décision prise en faveur de ses droits, se dit consterné des institutions internationales qui ont rendu des centaines de décisions appelant à la fin de l'occupation et criminalisant les occupants sans pour autant veiller à leur application".

Et d'ajouter que "le peuple palestinien ne compte pas beaucoup sur ces décisions parce que nous souffrons quotidiennement des agressions et des pratiques brutales contre la mosquée d'Al-Aqsa, contre les fidèles et les visiteurs du lieu saint", relevant la nécessité de "mettre fin à l'occupation, qui est à la base de tout mal dans ce pays béni".

Enfin, il a appelé la communauté internationale, avec toutes ses institutions, à rendre justice au peuple palestinien, à ne pas faire deux poids deux mesures, à lui fournir une protection et à prendre des mesures immédiates et décisives qui obligent l'occupant sioniste à se conformer aux résolutions onusiennes et à mettre fin à sa violation des principes de la légalité internationale.

IRAK

Lancement d'une opération de traque des éléments de "Daech"

Les forces de sécurité irakiennes ont lancé samedi une opération pour traquer les membres de l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) dans l'ouest du pays, a annoncé l'armée irakienne.

Selon un communiqué du bureau des médias du Commandement des opérations conjointes irakiennes, l'opération a débuté tôt le matin avec la participation de l'armée irakienne, des gardes-frontières et des forces paramilitaires Hachd al-Ghaabi, soutenues par des avions irakiens, avec pour objectif de nettoyer les cachettes de Daech se trouvant dans les vastes zones désertiques de l'ouest du pays.

Le Premier ministre irakien Mustafa al-Kadhimi, qui est également commandant en chef des forces irakiennes, est arrivé au quartier général des forces des gardes-frontières dans la province d'Al-Anbar et a rencontré des commandants militaires qui l'ont informé des opérations, ajoute le communiqué.

Les forces aéroportées irakiennes ont mené des raids sur des cibles spécifiques et ont tenu des embuscades aux terroristes au plus profond du désert sur la base de rapports de renseignement, affirme le communiqué.

L'opération a été lancée alors que d'autres forces irakiennes mènent des opérations distinctes contre les cachettes de daech dans les provinces de Diyala, Salah Al-Din et Kirkouk, précise le document.

La sécurité en Irak s'est améliorée depuis que les forces irakiennes ont vaincu Daech en 2017.

Cependant, les restes du groupe extrémiste se sont depuis fondus dans les centres urbains, les déserts et les zones accidentées, d'où ils mènent de fréquentes attaques contre les forces de sécurité et les civils.

IRAN

Le garde du corps d'un général des Gardiens de la révolution tué dans le sud-est

Des hommes armés ont tué par balles samedi le garde du corps d'un général des Gardiens de la révolution, à un point de contrôle dans le sud-est de l'Iran, a rapporté l'agence officielle Irna.

Les assaillants ont été arrêtés par les forces de sécurité, a indiqué Irna, sans préciser leur identité ou leurs motivations.

Selon la télévision d'Etat, des "malfaiteurs" ont tiré sur le poste de contrôle à l'entrée de Zahedan, la capitale de la province du Sistan-Balouchistan, une région déshéritée frontalière du Pakistan et de l'Afghanistan et théâtre fréquent d'attentats ou d'accrochages entre forces de l'ordre et groupes armés.

On ignore si le haut gradé, le général Hossein al-Massi, était présent sur place lors de l'attaque qui a tué son garde du corps.

Ce dernier a été identifié comme Mahmoud Absalan, fils d'un commandant des Gardiens de la révolution dans la région. Les médias officiels n'ont donné aucune autre précision sur cette attaque.

Les violences au Sistan-Balouchistan sont souvent liées à la contrebande. Et début janvier, les médias officiels iraniens ont fait état de la mort de neuf personnes, dont trois membres des Gardiens de la révolution, lors d'un accrochage avec des "malfaiteurs armés" dans cette même région.

APS

BRÉSIL

La justice classe une enquête sur les vaccins ouverte contre le président

La Cour suprême du Brésil a décidé de classer une enquête contre le président Jair Bolsonaro pour tergiversations présumées dans les négociations d'acquisition d'un vaccin indien contre le covid-19.

La juge Rosa Weber a ainsi répondu à une demande du bureau du procureur général, qui a déclaré n'avoir trouvé aucune preuve contre Bolsonaro, qui avait été accusé par une commission sénatoriale d'enquête sur la gestion de la pandémie par le gouvernement.

Le parquet s'est appuyé sur un rapport de la police fédérale, qui a exclu de porter

plainte contre le leader de la droite dans cette affaire. L'affaire concerne une négociation avec des représentants locaux du laboratoire indien Bharat Biotech pour l'éventuel achat du vaccin Covaxin.

La commission parlementaire a conclu que Bolsonaro avait été informé par un député de prétendues irrégularités dans ces négociations et n'en avait pas alerté les autorités policières.

La police a reconnu qu'il y avait des "indications" que le président a été informé, mais ils ont établi que, selon les lois, il n'avait aucune obligation de signaler le

cas. Les négociations étaient en cours lorsque les prétendues irrégularités ont été dénoncées par la commission sénatoriale, mais une fois révélées, le gouvernement a annulé les négociations.

La commission a présenté neuf accusations contre le président et les membres de son gouvernement pour la gestion de la crise sanitaire qui, à ce jour, a fait plus de 662.000 morts et 30 millions de cas au Brésil. Bolsonaro briguera un nouveau mandat lors des présidentielles d'octobre prochain, son principal rival étant l'ancien président Lula Da Silva (gauche).

EGYPTE

Le musée abritant les momies royales attire près d'un million de visiteurs depuis son inauguration

Près d'un million de personnes ont visité le Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC) depuis son ouverture au public il y a un an, selon le directeur exécutif du musée, Ahmed Ghoneim.

Environ 40 % des 970.000 visiteurs venaient de pays étrangers, a dit M. Ghoneim dans une interview accordée vendredi à l'agence Chine nouvelle.

Le musée, qui est situé dans le centre-ville du Caire, comprend un hall principal, la salle des momies royales et la salle des textiles.

La construction du musée a été achevée en 2017 et le musée a été ouvert au public le 22 avril 2021. Pour célébrer l'ouverture tant attendue du musée, l'Égypte a organisé une grande parade de 22 anciennes momies royales, les transportant du Musée égyptien de la place Tahrir jusqu'à NMEC.

Le tourisme est l'une des principales sources de revenus de l'Égypte, mais il a beaucoup souffert depuis la pandémie de COVID-19 en 2020 et le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine. Les touristes russes et ukrainiens représentaient 45 % de tous les visiteurs



étrangers en Égypte en novembre 2021, a révélé jeudi le ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Khaled al-Anany.

MUSIQUE

Noureddine Saoudi enchante le public algérois

Le grand ténor de la musique andalouse, Noureddine Saoudi a enchanté samedi soir, le public algérois, avec un concert de chants variés, marquant son retour, après s'être éloigné un "long moment", selon ses fans, de la scène artistique.

Durant près de deux heures, les spectateurs de l'Auditorium du palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, ont pu apprécier la richesse et la diversité des genres, andalou et chaabi ainsi que quelques compositions de Noureddine Saoudi, ténor "à la voix présente, dotée d'une large tessiture et d'un remarquable vibrato", diront de lui les connaisseurs de la musique andalouse.

L'Artiste a rendu, en quatre parties, une trentaine de pièces marquant ainsi son retour après une absence qui aura duré "cinq ans", a-t-il déclaré, après avoir fait part à son public de son "immense bonheur de le retrouver".

Un orchestre de professionnels composé par, Réda Tabti et Mehdi Bouguerra aux violons, Réda Kaouas au banjo, Abdelkader Tilili au clavier, Rabah Azzoug au Nay, Fouad Berber au tar et Mohamed Lamine Belabbès à la derbouka, a soutenu le chanteur, également musicologue et chercheur en patrimoine musical.

Œuvrant à la préservation

et à la socialisation de la mémoire culturelle et musicale andalouse, Noureddine Saoudi a embarqué son auditoire dans une randonnée onirique, interprétant : des extraits de la Noubâ Dil, quelques pièces hawzi et chaabi, ainsi qu'une dernière partie consacrée à ses propres compositions.

Rappelant d'innombrables talents d'instrumentiste à la mandole et de chanteur accompli, le ténor et son orchestre ont interprété des extraits de la noubâ Dil, introduits par la Touchia éponyme que le maître Abdelkrim Dali (1914-1978), a ramenée du répertoire ghar-nati à Alger, récupérée alors par Abderrezak Fekhardji (1911-1984) pour enrichir depuis, le genre Sanâa, a expliqué Noureddine Saoudi.

Dans la solennité du moment, le ténor a enchaîné avec, "Fil" qalbi mawda' el habib", "Malakni el hawa", "Houm fi hal, tahta dhilal el yassamine", "Rimoun ramati sîhamouha" et "La-qitouha fi tawafi tessâa", au plaisir d'un public recueilli dans des atmosphères de grands soirs.

Interagissant avec le public, Noureddine Saoudi a entretenu son élan lyrique avec la partie hawzi, deuxième station du voyage, qui a compté les titres, "Ya taleb", "Yal wahed khalek laâbed", "Ach men mersoula

et "Ana el kawi", un choix de pièces qui a servi de transition à la partie chaabi, entamée dans le mode Zidène avec, "Adrouni yahli lech t'loumouni hakda f'hal".

Dans un plaisir manifeste de retrouvailles, l'Artiste s'est amusé à faire chanter son public sur le mode Moual, entonnant avec lui les pièces, "Koum Tara" et "Wahd el ghoziel", dans une courte séance improvisée de master class, qu'il a conclu dans la convivialité en lançant à ses "stagiaires", "Vous avez bien mérité vos diplômes, maintenant vous pouvez chanter en public".

La dernière partie du récital a été marquée par l'adaptation du texte andalou de "Ya qalbi khelli el hal" à la valse No 2 du compositeur russe Dmitri Chostakovitch (1906-1975), un aperçu du génie créatif du ténor algérois que le public à très bien apprécié et longtemps applaudi.

Quelques pièces du terroir suivront avant d'enchaîner "Koulou el Yamma", dont une partie a été rendue par le chanteur en Espagnol, "Ya Dzayer lik en âoud", "At'gherreb'twem'chit", "Ma ghadni fi sebrî", "Mahla ây-nik" et de conclure dans l'euphorie suscitée par la cadence "berouali" avec "Kane m'âkoum djet".

"Un récital de Noureddine Saoudi est une félicité qui se mérite", a lancé une

MUSÉE CIRTA DE CONSTANTINE Organisation prochaine d'un atelier sur la restauration des objets d'art

Un atelier sur la restauration des objets d'art dénommé "Le petit restaurateur" sera organisé en "mai prochain" par le musée national Cirta de Constantine au profit des écoliers adhérents à l'association "Noujoum", a-t-on appris samedi auprès du musée. "Cet atelier, le premier du genre, cible les enfants du club "Le petit chercheur" de l'association Noujoum et introduit auprès des enfants la notion du patrimoine et la restauration des objets en poterie", a indiqué à l'APS le chef du service d'animation, des ateliers et de la communication du musée, Abdelmadjid Benzerari, soulignant que l'atelier s'inscrit dans le cadre des activités du mois de patrimoine (18 avril-18 mai). L'équipe chargée de la restauration au musée Cirta, a-t-il expliqué, se charge d'expliquer aux enfants la valeur des objets considérés comme étant un patrimoine, avant de leur initier aux techniques de base de la restauration et aux matières utilisées pour restaurer une poterie, un tableau ou tout autre objet. M. Benzerari a, dans la foulée, relevé que l'objectif de "créer une interaction avec les enfants est de promouvoir la culture de la valorisation et la sauvegarde du patrimoine, d'attiser leur curiosité autour de ces biens culturels et historiques et répondre à leurs questions s'agissant de patrimoine".

Un grand intérêt est accordé aux enfants dans le programme des activités du musée Cirta, a fait savoir la même source, rappelant que cette infrastructure poursuit son programme pédagogique valise muséale en direction des établissements scolaires des zones d'ombre et organise fréquemment, outre les visites des enfants au musée, des ateliers de dessin, de mosaïque et de poterie visant le développement de leur sens artistique et leur rapport aux arts. Le musée national Cirta, considéré comme l'un des plus grands musées en Afrique, constitue la mémoire de la région du fait qu'il représente le passé de la région Est du pays, de la préhistoire à l'époque coloniale en passant par les périodes numide, romaine, hafside et ottomane entre autres. Près de 17 000 pièces archéologiques, acquises grâce à des fouilles ou à des découvertes fortuites, représentant diverses périodes, ainsi qu'une collection de tableaux d'art et de sculptures, sont actuellement exposées au musée Cirta qui dispose aussi d'objets en réserve non exposés.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DTP / NIF : 40801500007086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la direction des Travaux Publics de la Wilaya de Biskra informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national N°05 en date 16/03/2022 relatif au projet entretien des chemins communaux :

LOT08: Entretien de CC226 (ESSAREG - M'LLILI) du PK 10+000 au PK 14+300 sur 4,3 KMS.

LOT09: Entretien de CC 190 Oumèche vers El-kodia-El-Miad entre PK 20+000 et PK 25+700 SUR 5,7 KMS

Dans le cadre d'opération : Entretien des chemins communaux sur 46,55 (tranche 2020)

Première parution sur le quotidien (EL IKHBARIYA) en date 16/03/2022 et le quotidien (DK NEWS) en date :15/03/2022, qu'à l'issue de l'analyse des offres en date du : 07/04/2020, les marchés qui suivent sont attribués provisoirement aux entreprises comme suite :

N° LOT	PROJET	Entreprise	NIF	Note technique	Montant co TTC	Délai	Critère de choix
08	Entretien de CC226 (ESSAREG - M'LLILI) du PK 10+000 au PK 14+300 sur 4,3 KMS.	EGTPH BERRIDA	181054201007183	55,25	32 183 907,00	08 mois	offre moins disante et plus avantageuse économiquement
09	Entretien de CC 190 Oumèche vers El-kodia-El-Miad entre PK 20+000 et PK 25+700 SUR 5,7 KMS	SARL BATER	09990702421529600000	60,62	45 798 102,00	08 mois	offre moins disante et plus avantageuse économiquement

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commissions de wilaya des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la 1ère parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Tous soumissionnaire souhaite prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de son candidature, offre technique et financière est tenu de se rapprocher des services de la direction des travaux publics de la wilaya de BISKRA au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU JAZZ

Le "All-star Global Concert" le 30 avril au siège des Nations Unies à New York

Des stars de la scène internationale du jazz se produiront le 30 avril à New York (Etats-Unis) lors de "All-Star Global Concert" à l'occasion de la journée internationale du jazz, annonce l'agence de l'ONU pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Ce concert, prévu à la salle de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, verra la participation de grands noms du jazz comme les Américains Gregory Porter, Alune Wade Wade, Joey Alexander, Helio Alves (Brésil), Laurent de Wilde (France), Hiroimi (Japon), Ray Lema (Congo) ou encore Mark Whitfield et les célèbres trompettistes Randy Brecker and Jeremy Pelt.

Des événements devront également marquer ces célébrations organisées dans plus de 180 pays, selon l'Unesco, qui fêtera, d'autre part, les talents musicaux de femmes issues de tout le continent africain, lors de la seconde édition de sa série de concerts intitulée "JazzWomenAfrica".

Des artistes de jazz de renommée mondiale, lauréats de plusieurs Grammy Awards, dont Arturo O'Farrill et Terri Lyne Carrington, Oran Etkin, Danny Grissett, Dan Tepfer et bien d'autres animeront des master classes et des conférences, en plus d'une série de programmes éducatifs en ligne.

APS

DROIT DE L'INTERNET

L'UE a finalisé sa législation pour éliminer les zones de non-droit sur internet

Les Etats membres de l'UE, la Commission et le Parlement ont finalisé samedi une nouvelle législation qui permettra de mieux lutter contre les dérives de l'internet comme les discours de haine, les campagnes de désinformation ou la vente de produits contrefaits.

Après plusieurs mois de négociations, un "accord" a été trouvé entre les institutions européennes au sujet du Règlement des services numériques ("Digital Services Act", DSA) qui imposera aux grandes plateformes, comme Facebook (Meta) ou Amazon, de mieux éradiquer les contenus illicites et dangereux en ligne, a annoncé sur Twitter le commissaire européen au Marché intérieur Thierry Breton, initiateur du projet avec sa collègue à la Concurrence Margrethe Vestager.

"Cet accord est historique", s'est aussitôt félicitée la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, "nos nouvelles règles vont protéger les utilisateurs en ligne, assurer la liberté d'expression et des opportunités pour les entreprises".

"Le DSA est une première mondiale en matière de régulation du numérique", a souligné le Conseil de l'UE, qui représente les 27 Etats membres, dans un communiqué.

Le texte "vient consacrer le principe que ce qui est illégal hors ligne doit également être illégal en ligne".

Il vise à protéger l'espace numérique contre la diffusion de contenus illicites et à garantir la protection des droits fon-



taux des utilisateurs". Le règlement sur les services numériques constitue l'un des deux volets d'un plan d'envergure présenté en décembre 2020 par l'exécutif européen. Le premier volet, le règlement sur les marchés numériques ("Digital Markets Act", DMA), qui s'attaque aux pratiques anticoncurrentielles, a été conclu fin mars. Le DSA, lui, met à jour la directive e-commerce, née il y a 20 ans quand les plateformes géantes étaient encore embryonnaires.

Objectif: mettre fin aux dérives des réseaux sociaux qui ont souvent défrayé la chronique: assassinat du professeur d'histoire Sa-

muël Paty en France après une campagne de haine en octobre 2020, assaut de manifestants sur le Capitole aux Etats-Unis en janvier 2021, en partie planifié grâce à Facebook et Twitter...

La face sombre d'internet concerne aussi les plateformes de vente envahies de produits contrefaits ou défectueux, qui peuvent s'avérer dangereux à l'instar des jouets d'enfants ne respectant pas les normes de sécurité.

Le nouveau règlement institue l'obligation de retirer "promptement" tout contenu illicite (selon les lois nationales et européennes) dès qu'une plateforme

en a connaissance. Il contraint les réseaux sociaux à suspendre les utilisateurs violant "fréquemment" la loi.

Le DSA obligera les sites de vente en ligne à contrôler l'identité de leurs fournisseurs avant de proposer leurs produits.

Au coeur du projet, de nouvelles obligations imposées aux "très grandes plateformes", celles comptant "plus de 45 millions d'utilisateurs actifs" dans l'UE, soit autour d'une vingtaine d'entreprises, dont la liste reste à déterminer mais qui incluront les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft), ainsi que Twitter, et probablement TikTok, Zalando ou Booking.

Ces acteurs devront évaluer eux-mêmes les risques liés à l'utilisation de leurs services et mettre en place les moyens appropriés pour retirer des contenus problématiques.

Ils se verront imposer une transparence accrue sur leurs données et algorithmes de recommandation.

Ils seront audités une fois par an par des organismes indépendants et placés sous la surveillance de la Commission européenne qui pourra infliger des amendes atteignant 6% de leurs ventes annuelles en cas d'infractions répétées.

TECHNOLOGIES DE L'EAU

La Chine accélère la recherche sur les technologies clés de conservation de l'eau

La Chine accélérera la recherche sur les technologies clés de conservation de l'eau, impliquant 42 projets cette année, a déclaré le ministre des Ressources en eau selon l'agence Chine nouvelle.

Après des années d'efforts, l'innovation scientifique et technologique de la Chine en matière de conservation de l'eau a fait des progrès remarquables.

Mais l'innovation originale, la recherche fondamentale, la recherche sur les technologies de pointe et l'efficacité du système d'innovation présentent encore de nombreuses faiblesses, a déclaré Li Guoyang, ministre des Ressources en eau.

Les efforts de recherche devront être basés sur les conditions nationales et les conditions de l'eau de la Chine pour répondre à la demande et résoudre les problèmes, a déclaré M. Li. Les projets de recherche couvriront les domaines comme la prévention des inondations et des sécheresses, l'utilisation intensive et économique des ressources en eau et la protection des rivières et des lacs.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DIRECTION DU COMMERCE
NIF : 099101019035628

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°03/2022

Dans le cadre de l'opération : «Acquisition de mobilier de bureaux et matériel informatique au profit des services déconcentrés de l'état au niveau de la wilaya de Timimoune», et pour réaliser le projet répartis en 02 lots suivant :

- LOT N°01: Acquisition de mobilier de bureaux
- LOT N°02: Acquisition de matériel informatique

Mr le wali de la wilaya d'Adrar représenté par Mr le Directeur du Commerce de la wilaya, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de l'exécution du projet.

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié et remplissant les conditions, peut ou que par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges et participer dans le projet dans un lot ou plusieurs, auprès de :

Direction du Commerce de la wilaya d'Adrar Cité 20 août Adrar
Tél. Fax/ 049.36.45.26

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

- Les domaines de la même nature des équipements (Équipement bureautique et/ou informatique selon chaque lot) de projet justifié par un Registre du commerce électronique : Fabriquant ou Importateur ou Exportateur ou grossiste (si non l'offre sera rejetée).
- Les projets de fourniture des équipements de même nature réalisés avec les justificatifs par un ou plus d'attestation(s) de bonne d'exécution avec un montant global de 60.000.000.00 pour le lot n°01 et 30.000.000.00 pour le lot n°02 dans les 10 dernières années délivrée par les services contractants

Contenu de l'offre : Les offres des soumissionnaires doivent comporter :

A. Dossier de candidature : ce dossier contient :

- 1- La déclaration de candidature (annexe1) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- La déclaration de probité (annexe2) dûment

renseignée, signée, cachetée et datée.

- 3- Statut (en cas de société).
- 4- La délégation de pouvoir (le cas échéant).
- 5- Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :

- a. Registre du commerce électronique dans le domaine de la même nature du projet (bureautique et/ou informatique) (Fabriquant ou Importateur ou Exportateur ou grossiste).
- b. bilans financiers et/ou attestations d'activités de 03 derniers exercices.
- c. liste des références professionnelles appuyée par les attestations de bonne exécution pendant les 10 dernières

B. Offre technique : ce dossier contient :

- 1- La déclaration à souscrire (annexe3) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- Un mémoire technique justificatif pour tout document permettant d'évaluer l'offre technique, et pour définir le délai de livraison, le délai de garantie et l'expérience. (annexe 4)
- 3 - Certificat d'origine pour les équipements d'origine algérienne délivrée par les chambres de commerce et industrie nationales.
- 4- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

c. Offre financière : ce dossier contient :

- 1- La lettre de soumission (annexe 5) dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- 3- Le détail Quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

PRÉSENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCÉLLÉES : le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont Insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise

- La référence et l'objet de l'appel d'offre
- La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Entreprise :

Dossier :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2022

Lot N° :

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
" À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres".

La référence et l'objet de l'appel d'offres

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales n° 03/2022

Lot N° :

Et sera déposée par porteur à l'adresse:

Direction du Commerce de la wilaya d'Adrar

Bureau secrétariat du directeur.

Cité 20 août Adrar.

DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES : La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

DATÉ ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES: sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de 7h à 12h.

OUVREURE DES PLS : L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de la Direction du Commerce d'Adrar, Je Jour de dépôt des offres à (12h30). Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.

VALIDITÉ DE L'OFFRE : les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois, à compter de la date de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 20:05

Camping Paradis



Stéphanie parle de son envie d'avoir un enfant à Tom, mais ce dernier ne se montre pas très enthousiaste. Elle fait un test de grossesse qui se révèle positif, mais ne sait pas comment l'annoncer à son compagnon. Patrick Muller arrive au camping avec les trois meilleurs éléments de son club de boxe - Micka, Victor et Sabri - qu'il prépare pour des détections à Marseille. L'entraîneur avoue à Tom qu'il se sent à la croisée des chemins après avoir consacré toute sa vie à son sport. Marie, 17 ans, soi-disant venue réviser ses examens, semble s'intéresser de près à Patrick.

France 2 20:05

Meurtres au paradis



Le sergent Florence Cassell est engagée par la police jamaïcaine pour infiltrer un gros réseau de trafic de drogue, dirigé par la redoutable Miranda Priestley. Sa couverture est aussi simple qu'efficace : elle a été engagée comme jeune fille au pair auprès de la fille adoptive de Priestley. Alors que l'opération est en cours, Neville Parker apprend que la trafiquante se dirige de façon imprévue vers Sainte-Marie. Il craint que, sur place, quelqu'un ne reconnaisse Florence, mettant en péril sa couverture aussi bien que sa vie. Mais l'opération est sous contrôle de la police jamaïcaine et Parker n'a pas son mot à dire.

France 3 20:00

Secrets d'histoire



Jeanne de Clisson, née en 1300 et décédée en 1359, également connue sous le nom de Jeanne de Belleville et la Lionne de Bretagne, était une noble Bretonne. Cette riche héritière du Poitou est la première femme pirate de l'histoire. Elle est devenue corsaire pour venger son mari après qu'il ait été exécuté pour trahison par Philippe de Valois, roi de France. Elle a traversé la Manche en s'attaquant aux navires français, en massacrant leur équipage la plupart du temps. Elle avait pour pratique de laisser au moins un marin vivant pour porter son message au roi de France.

CANAL+ 20:00

Pourquoi pas Evans ?



En Angleterre, Bobby Jones, fils du vicaire de son village, joue au golf avec le médecin sur le green situé près de falaises. Bobby entend les cris d'un homme. Il découvre en contrebas le corps d'un inconnu gisant sur le sable. Avant de mourir, l'homme prononce une phrase énigmatique : "Pourquoi n'ont-ils pas demandé à Evans". Cette question ainsi qu'une photo d'une femme retrouvée dans sa poche sont les seuls éléments permettant de l'identifier.

6 20:05

Mariés au premier regard



Des célibataires participent à une expérience sur la compatibilité amoureuse. Ils sont soumis à des questionnaires et des tests, dont les résultats sont analysés par deux experts, Estelle Dossin et Pascal de Sutter, dans le but de former des couples. Les âmes sœurs feront connaissance le jour de leur mariage, qui cette année aura lieu à Gibraltar, au sud de l'Espagne. Ce territoire anglais, est un lieu hautement emblématique où sont se sont unis le couple légendaire John Lennon et Yoko Ono en 1969, ainsi que Sean Connery et Micheline Roquebrune en 1975.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2527

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	9			8															
		1	4																
			2			6	7												
		3		1															
			5	8		3													
						7													
5	6																		
	8					4													
1	4			3		9													

					3			8												
						2														
					9			1		5										
					1			9												4
						5	4													9
							8			2										6
						2	6			4	3									7
						8	7													4
						3				1										8

					3	7			6											

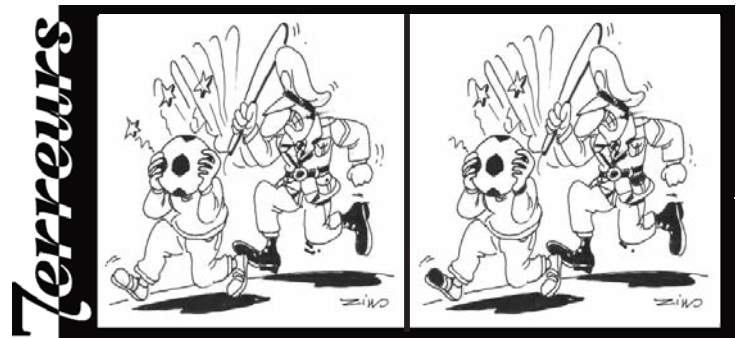


«Vous devez tout voir, tout entendre et tout oublier»
Napoléon Bonapart

Mots croisés n°2527

- Horizontalement :**
- 1 - Philosophie très concrète
 - 2 - Exhalaison subtile - Quatre pour un romain
 - 3 - Débuté - Mit en morceaux
 - 4 - Bien trop entendues - Riches couleurs - Numéro 89
 - 5 - Cité bourguignonne - Babiolois - Moitié de fils
 - 6 - Hermétiques - Région autour de Stuttgart
 - 7 - Passera furtivement - Couleur des yeux d'Athéna
 - 8 - Amener du liquide
 - 9 - Atome bien chargé - Eclairciront
 - 10 - Ecluser - Garda pour lui
- Verticalement :**
- A - Activité qui demande parfois beaucoup de charme
 - B - Thésauroisier
 - C - Albugo - Matériaux d'archets
 - D - Mettre aux oubliettes
 - E - Bruit de caisse - Montagnes de western
 - F - Met fin à la cérémonie - Renforces
 - G - Donnons la préférence - Volonté
 - H - Modèles de dormeur - Gâter l'atmosphère
 - I - Malheureuse infante - Rester grand ouvert
 - J - Poutre de voilier
 - K - Prisons dans la prison - Très dépoillé
 - L - Vide les lieux - Cycle de bois

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													



HANDISPORT (PARA-ATHLÉTISME) Le Grand Prix de Paris-2022 confirmé pour le mois de juin (IPC)

Le Comité International Paralympique (IPC) a confirmé, samedi sur son site officiel, la tenue du Grand Prix de Paris-2022 de Para-athlétisme pour le mois de juin prochain, au stade Chérléty, qui accueille les Mondiaux de la discipline l'année prochaine (2023).

"Paris confirmé pour accueillir le Grand Prix de Para-athlétisme les 9 et 10 juin prochain. Ville hôte des prochains championnats du monde de para-athlétisme en 2023, Paris participera une nouvelle fois à la saison des Grands Prix mondiaux de para-athlétisme en 2022", a indiqué le communiqué de l'IPC, ajoutant que la compétition aura lieu au Stade Chérléty.

La capitale française sera la quatrième étape confirmée de la saison 2022 pour les Grands Prix du Comité International Paralympique (IPC). Elle avait accueilli le GP pour la première fois en 2017. Le handisport algérien est habitué à prendre part au rendez-vous parisien,



avec ses meilleurs athlètes qui s'illustrent à chaque fois avec de bons résultats et surtout de belles performances.

Il est à rappeler que le calendrier du Grand Prix

de l'IPC avait été lancé, le mois dernier, à Dubaï en Emirats arabes unis. Il avait enregistré la participation d'un total de 446 athlètes de 43 pays dont l'Algérie présente avec ses meilleurs

compétiteurs en para-athlétisme. Ils étaient neuf au total et avaient réussi une participation très honorable, pour un come-back à la compétition, après les Jeux paralympiques de Tokyo-2022.

La saison 2022 du Grand Prix mondial de para-athlétisme comportera également deux événements en Afrique pour la première fois. Le traditionnel GP de Tunis qui se déroulera du 27 au 29 juin dans la capitale tunisienne, et celui de Marrakech au Maroc du 15 au 17 septembre.

De nouvelles compétitions s'ajouteront à la saison des Grands Prix-IPC, notamment deux événements susceptibles de se dérouler en Europe en mai.

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE) : Les représentants des équipes engagées conviés à une rencontre de travail

Le comité d'organisation du tournoi de Futsal, de la presse nationale, prévu du 4 au 27 avril à la Coupole de l'Office du complexe olympique "Mohamed Boudiaf" (OCO), animera, lundi à 13h00, au centre de presse de l'Office, une rencontre sur l'événement sous l'égide de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué, dimanche, un communiqué du comité.

La rencontre à laquelle sont conviés les représentants des dix-huit (18) équipes de différents médias nationaux engagées au tournoi de Futsal, initié par l'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) au profit de la presse sportive nationale, pour commémorer la Journée mondiale de la liberté de la presse, coïncidant avec le 3 mai de chaque année.

"Cette rencontre permettra au comité d'organisation de fournir aux présents des explications supplémentaires sur tout ce qui tourne au tour du tournoi (règlements, tenues, horaires...), et autres dispositions mis en place par les organisateurs tout au long de la compétition dont le coup d'envoi devrait être donné, en soirée par la rencontre du groupe A, opposant le détenteur du dernier titre, l'équipe Hayet Tv à celle du quotidien El Moudjahid



(22h30), un match qui sera suivi par celui prévu entre Al Watania Tv et Horizons (23h30).

L'équipe de l'APS (Algérie presse service) qui participe, traditionnellement à la compétition, est logée dans le groupe C, aux côtés des clubs, représentants, Ennahar online, Djair Tube, Awrès et El Fedjr.

Le premier match de l'APS est programmé pour le 6 avril (22h30) et le mettra aux prises à Ennahar online.

CYCLISME - CHALLENGE RAMADHAN Victime d'une lourde chute vendredi, Zaki Boudar va bien



Le cycliste algérien Zaki Boudar, victime d'une lourde chute vendredi soir, lors de la cinquième journée du Challenge Ramadhan actuellement en cours à Alger, a annoncé vendredi dans une déclaration au site officiel de la Fédération que ses blessures ne sont que "superficielles" et qu'il est même déjà "apte" à reprendre la compétition.

"Dieu merci, les résultats des exa-

mens médicaux ont été rassurants. Mes blessures ne sont que superficielles et je devrais pouvoir reprendre la compétition dès mardi, à l'occasion de la sixième journée du Challenge Ramadhan, et avec l'objectif de défendre ma première place au classement général" a ajouté le sociétaire de l'Olympique Baraki.

Victime d'une lourde chute lors de cette cinquième journée du Chal-

lenge Ramadhan, disputée vendredi soir à Ouled Fayet, sur les hauteurs de la capitale, Boudar a été blessé essentiellement au visage.

Il a été transféré d'urgence à l'hôpital le plus proche, pour y recevoir les soins nécessaires, avant de passer toute une série d'examens, pour en savoir un peu plus sur son état de santé.

Finalement, et aussi impressionnantes semblaient elles, ses blessures se sont avérées superficielles, et son médecin traitant n'a pas hésité à lui donner dès lors le feu vert pour reprendre la compétition. Ce sera mardi, à l'occasion de la sixième journée du Challenge Ramadhan, prévue sur une distance de 70 kilomètres, sur le circuit du Boulevard Asselah Hocine, à Alger-Centre.

Après cinq journées, Boudar totalise 70 points, ce qui lui permet de dominer le classement général chez les seniors, devant Mohamed Bouzidi et Youcef Boukhari, de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), avec 45 points pour chacun d'entre eux.

CANOË KAYAK - RÉGATE INTERNATIONALE DE TACEN (SLALOM) L'Algérienne Caroline Bouzidi en demi-finale



La Kayakiste algérienne Caroline Bouzidi s'est qualifiée samedi après-midi pour les demi-finales de la Régate internationale de Tacen, organisée du 23 au 24 avril courant en Slovénie. "Je suis très satisfaite de cette qualification, surtout que je ne suis pas encore au top de ma forme, sans parler du fait que j'ai attrapé froid dernièrement" a expliqué l'internationale algérienne dans une déclaration au site officiel de la fédération (FASACK).

"La course ICF ranking de Tacen est semblable à celle que j'ai disputé le mois dernier à Huningue. C'est l'occasion pour moi de me reclasser au niveau international, car pour le moment, tout est à refaire de ce côté là. C'est aussi une bonne opportunité pour moi de retrouver certains repères" a-t-elle ajouté.

La rivière de Tacen est artificielle, mais elle a été choisie pour abriter la prochaine Coupe du monde N3, prévue en juin 2022. La navigation y est difficile, et elle est essentiellement réputée pour sa mythique chute de départ, qui selon Caroline Bouzidi est "vraiment impressionnante".

VOLLEY - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS 24 équipes engagées



La Confédération africaine de volley-ball a annoncé que 24 équipes ont confirmé leur participation à la 40e édition du Championnat d'Afrique des clubs, prévu du 5 au 8 mai à Tunis.

Outre l'Espérance de Tunis, tenant du titre, la Tunisie sera représentée par le MS Bousalem, l'AS Marsa et le CO Kélibia. De son côté, l'Egypte sera représentée par Al Ahly SC et Zamalek SC, tandis que la Libye engagera le Swehly et Ahly Tripoli.

Les autres clubs participants sont :

Wolaita Dicha, Maada Walube, Mugher Cement (Ethiopie), VC Green, VC Mwangaza, VS Espoir (Congo D), GSU, KPA, Prisons (Kenya (Kenya)), Amical Des Sportifs (Burkina), Gisagara (Rwanda), Customs (Nigeria), AS INJS (C.Ivoire), AS FAG (Guinée), Olimp Afric (Gambie), ainsi qu'une autre sur la liste d'attente soi du Cameroun ou du Burundi.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Belmadi continuera sa mission à la tête de l'équipe nationale (FAF)

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, continuera sa mission à la tête du staff technique, a-t-il annoncé dimanche dans un entretien accordé au site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF).

«J'ai décidé de continuer ma mission à la tête de la sélection algérienne. Nous allons essayer de donner un nouveau souffle à ce groupe qui mérite d'être soutenu et bien sûr recréer une autre dynamique de travail en prévision des prochaines échéances.

J'ai soumis à mes responsables l'opportunité de mettre fin à mon contrat, mais cette proposition n'a pas été acceptée», a déclaré Belmadi à la Chaîne Youtube de la FAF.

Pour le sélectionneur national, la date du 29 mars restera à jamais gravée dans nos têtes que ce soit les joueurs, le staff technique et bien sûr, tout le peuple algérien, par rapport à l'importance de cette rencontre, décisive pour la qualification au Mondial 2022 au Qatar.

«Je pense que nous avons vécu un scénario dramatique par rapport aux 126 minutes de jeu et bien sûr le résultat final.

Nous avons fondé beaucoup d'espoir dès la signature de



mon contrat qui cours jusqu'en décembre 2022, notamment la qualification au Mondial qui constituait un objectif primordial pour nous», a-t-il dit.

Avant d'ajouter : «Je pense que ça reste un échec. La question qui doit être posée, est ce

que nous sommes capables de redémarrer avec autant d'énergie et de motivation.

Ce drame footballistique qu'on avait vécu, méritait un temps de réflexion». L'équipe nationale de football a échoué à valider son billet pour la

Coupe du monde 2022 au Qatar, en se faisant battre à l'ultime minute des prolongations face au Cameroun (1-2), en match retour disputé le 29 mars dernier au stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida.

Belmadi : «Il va y avoir l'arrivée de nouveaux joueurs»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a annoncé dimanche l'arrivée de nouveaux joueurs, en vue des prochaines échéances des «Verts», à commencer par les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont la phase finale aura lieu en Côte d'Ivoire (23 juin-23 juillet).

« Il va y avoir avènement de joueurs qui vont devoir faire comme l'ont fait à leur temps Belaili, Bounedjah, Benlamri, Atal, Bennacer.

Ce sont des éléments qui avaient commencé à jouer avec nous tout en progressant et surtout en s'imposant au sein de l'effectif.

J'appelle les joueurs qui vont nous rejoindre à être dans cet même état d'esprit et montrer qu'il ont le niveau pour aller faire de grandes choses, mais je ne suis pas là pour offrir des cadeaux», a indiqué Belmadi dans un entretien accordé au site officiel de la Fédération algérienne (FAF).

En dépit de l'élimination cruelle de l'équipe nationale de la Coupe du monde 2022, Belmadi a décidé de poursuivre son aventure avec les «Verts», avec en ligne de mire les qualifications de la CAN-2023.

Versée dans le groupe F, l'Algérie évoluera en compagnie de l'Ouganda, le Niger, et la Tanzanie.

Lors des deux premières journées des qualifications prévues entre les 30 mai et 14 juin, les «Verts» entameront leur campagne face à l'Ouganda au nouveau stade d'Oran, avant de se rendre à Dar Es-Salaam.

« Nous sommes (entraîneur et staff technique) dans l'éternel remise en question. Après chaque stage, on fait un bilan. Nous sommes dans l'échange quasi quotidien. Evidemment, il va y avoir un effectif qui va évoluer, en démarrant de la perpétuelle question de comment être plus fort, que ce soit dans les méthodes de travail ou bien dans les idées de jeu», a-t-il ajouté.

«C'était prévu d'aller jouer à Oran»

Belmadi a tenu à revenir sur les deux matchs des barrages du Mondial 2022,

disputés en mars dernier face au Cameroun, tout en défendant le système de jeu adopté pour la première fois lors de cette double confrontation.

«Nous avons été dans un système dans lequel on a jamais joué, nous avons estimé qu'il représentait le meilleur plan. Nous avons remporté la première manche à l'extérieur (1-0 à Douala, ndr), chose qui nous a poussé à adopter la même stratégie, mais avec un état d'esprit différent lors du match retour à Blida (défaite 2-1, ndr).

Au cours de cette seconde manche, il y a eu deux hommes de match: l'arbitre Gassama et le portier camerounais Onana, auteurs de plusieurs arrêts».

Avant d'enchaîner : «C'est vrai que nous avons estimé qu'il pourrait y avoir un gros risque en changeant notre système sur ces deux matchs, mais on n'a pas hésité à se remettre en question, en passant notamment d'une défense de quatre à trois éléments, c'était une prise de risque calculée. Nous sommes toujours dans la réflexion et dans l'analyse». Pour la première

fois depuis 2018, la FAF, en concertation avec le staff technique national, a décidé de déménager du stade Mustapha-Tchaker de Blida et choisir le nouveau stade d'Oran pour abriter les prochains matchs des «Verts». Pour Belmadi, l'objectif était toujours de jouer un peu partout. «Le stade de Tchaker nous a donné tellement de joie par le passé, des matchs historiques avec à la clé deux qualifications pour la Coupe du monde.

Mon souhait était toujours d'aller se produire ailleurs, que ce soit à l'Est, à l'Ouest, dans le sud si on avait les infrastructures pour aller voir nos frères l'abbas, et à Tizi-Ouzou, j'espère que le stade sera réceptionné le plus tôt possible.

L'idée est d'aller profiter de notre public, c'est l'objectif N.1. C'était prévu d'aller à Oran bien avant ce match face à l'Ouganda, car nous savons qu'il allait être prêt, surtout qu'il va abriter les Jeux méditerranéens.

Nous allons disputer à Oran un, deux, ou trois matchs, le temps que les autres stades soient prêts», a-t-il conclu.

FC PORTO

Madjer meilleur joueur des 40 ans de règne du président Pinto da Costa

Le président du FC Porto, Pinto da Costa, qui célèbre ses 40 ans à la tête des Dragons, a désigné l'ancien international algérien Rabah Madjer comme le meilleur joueur de son règne.

«Pour moi, ce fut Madjer. C'est subjectif, ça dépend de la conception que chacun se fait du football. Si on aime le football offensif, on va naturellement choisir un attaquant, si on aime le foot défensif, on va désigner un défenseur.

Peut-être même qu'on ne devrait pas dire que Madjer a été le meilleur.

Ce que je peux dire en tout cas, sans craindre d'être contredit, c'est que le plus complet était Madjer, parce qu'il

jouait du pied gauche, du pied droit, qu'il frappait les coup-francs avec les deux pieds, qu'il était agressif, rapide, qu'il était bon de la tête, qu'il avait un dribble fantastique Il n'avait pas de défauts», a-t-il déclaré dans un long entretien accordé à la revue Drag?es.

Madjer qui a porté les couleurs de Porto entre 1985 et 1987, puis entre 1988 et 1991, a remporté neuf titres avec le FC Porto dont la C1 1987.

Cette dernière est entrée dans la légende après son but inscrit d'un e talonnade en finale face au Bayern Munich (2-1). Contacté par RMC, Rabah Madjer a tenu à répondre aux éloges de Pinto da Costa : «Ca me fait plaisir, je

suis vraiment fier. Pinto da Costa a fait beaucoup pour le club. J'ai été chanceux de travailler avec un grand monsieur comme lui qui m'a permis de gagner beaucoup de titres et de jouer dans un grand club, comme le FC Porto».

Avant d'ajouter : «Je le remercie de tout mon cœur. Je remercie aussi tous les dirigeants avec qui j'ai travaillé à cette époque, sans oublier mes coéquipiers qui m'ont aidé dans tous mes matches. Félicitations à Pinto da Costa, un président qui restera à jamais dans les esprits des Portugais et des portistes».

APS

Belmadi : "J'ai crié depuis trois ans à l'injustice de l'arbitrage africain"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a déclaré dimanche qu'il avait "crié depuis trois ans à l'injustice de l'arbitrage africain", mais cela, "malheureusement", n'a pas été pris au sérieux, a-t-il relevé dans son entretien accordé, dimanche, au site officiel de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Ne pas participer à une phase finale de Coupe de monde restera pour nous une grande désillusion, une grande tristesse.

Je suis encore sous le choc et c'est une lourde chose à porter, mais avec le temps les choses entreront dans l'ordre.", a indiqué Belmadi.

Concernant l'élimination de l'équipe nationale, le sélectionneur national n'a pas oublié cette fin tragique et cauchemardesque vécue par le peuple algérien dont seul l'homme en noir avait la réponse.

"J'ai crié depuis trois ans à l'injustice de l'arbitrage en Afrique avec des faits réels qui se sont passés lors de nos sorties en terre africaine.

Nous sommes encore très loin de l'arbitrage mondial et je dirais même que nous sommes à l'âge préhistorique.", a dit Belmadi.

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a annoncé dimanche qu'il allait continuer sa mission à la tête du staff technique.

"J'ai décidé de continuer ma mission à la tête de la sélection algérienne. Nous allons essayer de donner un nouveau souffle à ce groupe qui mérite d'être soutenu et bien sûr recréer une autre dynamique de travail en prévision des prochaines échéances.

J'ai soumis à mes responsables l'opportunité de mettre fin à mon contrat, mais cette proposition n'a pas été acceptée.", a-t-il annoncé.

L'équipe nationale de football a échoué à valider son billet pour la Coupe du monde 2022 au Qatar, en se faisant battre à l'ultime minute des prolongations face au Cameroun (1-2), en match retour disputé le 29 mars dernier au stade du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE-1/4 DE FINALE L'ES Sétif avec brio, le CR Belouizdad avec regret

Le rideau est tombé sur les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, avec la brillante qualification de l'ES Sétif, ramenée de Tunis, au moment où le second représentant algérien, le CR Belouizdad, leader du championnat de Ligue 1, ratait avec regret, l'opportunité d'accompagner son compatriote au dernier carré de cette lucrative compétition continentale.



Tous les honneurs sont donc pour «l'Aigle Noir», auteur vendredi soir d'un authentique exploit en éliminant au stade Hammadi Agrebi de Radès (Tunis), son illustre adversaire, l'Espérance de Tunis (1-0), en quarts de finale (retour) de l'épreuve.

Tenus en échec (0-0), lors de la première manche à Alger, les camarades du capitaine Abdelmoumen Djabou, auteur de la banderille mortelle (21e), sur un «caviar» de son camarade Benayad, ont par la suite résisté à la terrible pression imposée par les joueurs tunisiens qui cherchaient à tout prix à revenir au score.

Il faut reconnaître que l'ESS doit sa qualification à l'homme du match, son excellent gardien de but, Sofiane Khedairia, qui dans son jour, s'est oppo sé avec courage et brio à toutes les attaques des hommes de Radi Jaïdi, qui croyait «dur comme fer», à la qualification de son équipe.

Au coup de sifflet final de l'arbitre marocain, Redouane Jiyed, les Sétifiens laissent exploser leur joie et leur fierté d'avoir honoré les couleurs nationales.

«Aujourd'hui (vendredi), nous avons parvenu à atteindre l'objectif de la qualification comme promu à nos supporters.

Nous avons au préalable bien étudié notre adversaire et opté pour une défense en zone avec des lignes serrées afin de réduire les espaces.

Après l'avantage acquis, il suffisait de conserver notre avance jusqu'au sifflet final.

Nous allons maintenant tenter de continuer le reste du parcours avec la même détermination et le même esprit», a déclaré l'entraîneur serbe de l'Entente, Darko Novic.

Après cette performance, l'appétit vient en mangeant pour «El-Kahla» qui rêve d'un 3e sacre continental, après ses deux titres en 1988 (ancienne formule de l'épreuve) et 2014 (nouvelle formule).

L'Entente, dont il s'agit de la première qualification au dernier carré depuis l'année de sa dernière consécration en 2014, affrontera en demi-

finale le colosse club égyptien d'Al-Ahly, qualifié aux dépens des Marocains du Raja de Casablanca (aller : 2-1, retour 1-1). Les «Noir et Blanc» seront face au Ahly, recordman de titres (10 titres), dont le dernier a été obtenu en 2021.

Le match «aller» est prévu le 7 mai prochain, au Caire, alors que le match «retour» est programmé le 14 du même mois à Alger.

L'autre demi-finale opposera les Angolais de Petro Atlético au Marocains du WA Casablanca, aux mêmes dates.

En revanche, le CR Belouizdad, éliminé samedi soir, par le WA Casablanca, n'a pu rééditer l'exploit de l'ESS en se contentant d'un nul (0-0),

insuffisant pour refaire son retard accusé à Alger lors du match aller (défaite: 0-1), et également synonyme d'élimination.

A Casablanca devant un public record, le Chabab a joué son va-tout, mais a manqué considérablement de réussite au niveau de sa ligne offensive, en terminant même la rencontre à 10, après l'expulsion du gardien Taoufik Moussaoui, remplacé dans les bois par le capitaine Chems-Eddine Nessakh.

«Nous avons fourni un très bon match devant un bon adversaire.

La chance ne nous a pas souri au vue du nombre d'occasions et de situation qui se sont présentées devant les

joueurs et qui ont été ratées.

C'est le football, je crois que le fait d'avoir raté le match de l'aller chez nous (0-1), nous a pénalisés aujourd'hui.

Je déplore cette agression dont on a été victime à la fin du match, cela n'honore nullement le club du WA Casablanca », a indiqué l'entraîneur du CRB, Marcos Paqueta.

Après la fin de son aventure africaine, malgré tout positive, les «Rouge et Blanc» vont se consacrer aux compétitions nationales, en visant tout d'abord un 3e titre national consécutif et surtout la Super-Coupe d'Algérie qui l'opposera prochainement au détenteur de la Coupe de la Ligue, la JS Kabylie.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (27E JOURNÉE)

La JS Kabylie piégée à domicile, le JS Saoura nouveau dauphin

La JS Saoura a reconquis sa place de dauphin dans la nuit de samedi à dimanche, après avoir atomisé (6-0) la lanterne-rouge de la Ligue 1 algérienne de football, le WA Tlemcen, pour le compte de la 27e journée, ayant vu la JS Kabylie se faire surprendre à domicile par une incroyable équipe de l'ASO Chlef (0-1).

Le club de Béchar a fait la différence grâce à Bellatrèche (4e), Saâdi (23e), Bouziani (41e), Lahamri (67e) et un doublé de Hamidi aux 72e et 83e.

Ce qui lui permet de prendre provisoirement la deuxième place du classement général, avec 47 points, alors que le WAT reste bon dernier, avec seulement treize unités au compteur.

Si la JSK ne s'était faite surprendre à Tizi-Ouzou, c'est elle qui se serait emparée seule de cette fameuse place de dauphin, surtout que son autre principal concurrent, le Paradou AC, n'a pas joué ce week-end.

En effet, le club de Kheireddine Zetchi a vu son match contre l'Entente de Sétif reporté à une date ultérieure, en raison de la participation de l'Aigle noir à la Ligue des champions.

Ce qui semblait constituer une excellente occasion pour les Canaris de gagner un peu de terrain par rapport au leader belouizdadi, mais finalement, ils l'ont mal exploitée.

Les Chélifiens ont réalisé leur exploit en commençant par bien contenir les assauts des Canaris, jusqu'à la 63e, où ils ont orchestré une belle offensive, qui leur a permis d'obtenir un pénalty, transformé finalement par l'homme en forme du moment, en l'occurrence Allili (0-1).

Un précieux succès en déplacement, qui propulse l'ASO directement à la septième place du classement général, avec 41 points, alors que la JSK recule de deux places suite à cette défaite à domicile, et se retrouve provisoirement au quatrième rang, en attendant la mise à jour

du calendrier, et le déroulement entre autres du choc ES Sétif - Paradou AC, qui aura une incidence directe sur son classement.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le MC Alger a vu sa bonne série s'arrêter chez le RC Arbaâ, où il s'est incliné (1-0), sur un but assasin de Doghmani, survenu à la 90e+2.

Une victoire importante pour «Ezzerga», car elle l'éloigne de la zone de turbulences, en étant désormais 13e, avec 31 points, alors que malgré la défaite, «Le Doyen» reste dans le sommet de tableau (5e/45 pts).

De leur côté, les mal-classés HB Chelghoum-Laïd et le MC Oran se sont neutralisés (0-0), et c'est un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, car elles restent coincées dans le bas du classement, particulièrement le HBCL : 15e, avec seulement 28 points, alors que le MCO est un peu plus à l'aise : 12e, avec 32 unités.

Le bal de cette 27e journée s'était ouvert vendredi, avec le déroulement de trois rencontres, dont un duel direct pour le maintien, entre l'Olympique de Médéa et le RC Relizane.

La chance a finalement souri à l'OM, qui l'a emporté (2-0), grâce à Baâli (44e) et Gagaâ (87e), se hissant par la même occasion à la 14e place, avec 28 points, alors que le RCR reste releguable (17e/ 16 pts).

De son côté, l'US Biskra s'est contentée du «service-minimum» en recevant le NC Magra qu'elle a dominé (1-0) grâce à Boukaroum, ayant transformé un pénalty à la 59e (1-0).

Un précieux succès, là encore, car il propulse l'USB à la 10e place du classement général, avec 37 points.

Soit juste devant son adversaire du jour (11e/34 pts). Outre le duel ESS-PAC, cette journée a été amputée du derby USMA - CRB, en raison de la participation du leader belouizdadi à la Ligue des champions africaine.

LIGUE 2 L'USMBA tombe en troisième palier pour la troisième fois de son histoire

L'USM Bel-Abbès, qui a perdu sa place parmi l'élite du football national la saison passée, va désormais enchaîner une autre relégation en fin d'exercice en cours après avoir mis officiellement les deux pieds en inter-régions, à l'issue de la 27e journée du championnat de Ligue 2 jouée samedi.

L'USMBA a perdu sa dernière carte de rester en «vie» en s'inclinant sur le terrain du Skaf El Khemis (1-0). Du coup, la formation de la «Mekerra» (15e, 23 pts) lui sera impossible de refaire son retard sur le premier non relégable, le WA Boufarik (12e, 32 pts) avant trois journées de la fin de la phase aller.

Il s'agit de la troisième descente en troisième palier dans l'histoire de ce club qui a déjà connu le même sort lors des saisons 1998-1999 et 2004-2005. Mais dans les deux exercices en question, les «Vert et Rouge», qui comptent deux coupes d'Algérie dans leur palmarès, ont réussi à retrouver le deuxième palier dès la saison suivante, un scénario qui risque de ne pas se reproduire cette fois-ci.

Et pour cause, l'USMBA traverse une situation inédite aussi bien sur le plan administratif que financier. Tout le monde, d'ailleurs, dans l'entourage du club s'attendait à tel sort surtout en raison de la situation "d'abandon" dans laquelle s'est retrouvée l'équipe tout au long de l'exercice en cours, comme déplorée par les joueurs eux-mêmes.

Les primes de la relégation se sont apparues lorsque la majorité des joueurs de l'effectif de la saison passée ont claqué la porte au moment où le club a été interdit de recrutement à cause de ses dettes élevées estimées à près de 300 millions de dinars.

Face à cette situation, il a été fait appel à des joueurs de la catégorie des moins de 21 ans, venus de divers horizons et choisis après une large opération de «casting» chapeauté par l'ex-entraîneur des Vert et Rouge, Sid Ahmed Slimani.

Mais ce dernier s'est vite rendu compte que les chances de réussir le challenge étaient très minces, ce qui l'a contraint de jeter l'éponge en milieu de saison pour débarquer du côté du WA Tlemcen, sans pour autant réussir aussi à maintenir ce dernier en Ligue 1.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue des matchs vendredi et samedi, pour le compte de la 27e journée, amputée des matchs ES Sétif - Paradou AC et USM Alger - CR Belouizdad, en raison de la participation de l'Aigle noir et du Chabab à la Ligue des champions :

RC Arbaâ - MC Alger 1-0
HB Chelghoum-Laïd - MC Oran 0-0
JS Saoura - WA Tlemcen 6-0
JS Kabylie - ASO Chlef 0-1

Joués vendredi :

Olympique Médéa - RC Relizane 2-0
NA Hussein-Dey - CS Constantine 1-4
US Biskra - NC Magra 1-0

Reportés :

ES Sétif - Paradou AC
USM Alger - CR Belouizdad

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	52	23
2). JS Saoura	47	25
3). Paradou AC	46	26
→). JS Kabylie	46	26
5). MC Alger	45	27
6). CS Constantine	43	26
7). ASO Chlef	41	27
8). USM Alger	39	26
9). ES Sétif	37	23
→). US Biskra	37	26
11). NC Magra	34	27
12). MC Oran	32	27
13). RC Arbaâ	31	26
14). O. Médéa	28	27
→). HBC-Laïd	28	27
16). NA Hussein-Dey	21	27
17). RC Relizane	16	27
18). WA Tlemcen	13	26.

MANCHESTER UTD : Ronaldo a refusé le penalty

Battu par Arsenal (1-3) samedi en Premier League, Manchester United a raté la balle du 2-2. A la 57e minute, les Red Devils ont obtenu un penalty, manqué par Bruno Fernandes qui n'a touché que le poteau extérieur. Du coup, de nombreux supporters et observateurs se demandent pourquoi le spécialiste Cristiano Ronaldo n'a pas tiré. D'autant que CR7 avait inscrit le premier but mancunien.

"J'en ai parlé avec lui après le match et je lui ai posé la question, a confié le manager Ralf Rangnick. Il m'a dit qu'il avait senti qu'il ne devait pas le tirer, et que ce serait mieux si Bruno le prenait." Une décision peut-être lourde de conséquence puisque cette défaite écarte MU de la course à la 4e place.

Pogba compte bien revenir

Blessé à un mollet, le milieu de terrain Paul Pogba (29 ans, 20 matchs et 1 but en Premier League cette saison) pourrait manquer la fin de saison avec Manchester United. C'est du moins la tendance donnée par son manager Ralf Rangnick. Mais le Français, "dégoûté" d'avoir raté le choc perdu contre Arsenal (1-3) samedi en Premier League, se montre plus optimiste que son coach. "Je vais travailler encore plus dur pour revenir plus fort et je l'espère avant la fin de la saison. Ce n'est pas fini", a écrit l'international français, en fin de contrat en juin, sur Twitter, sans évoquer son avenir.

REAL MADRID Benzema impressionne Zidane

Auteur de performances exceptionnelles cette saison, l'attaquant du Real Madrid Karim Benzema (34 ans, 29 matchs et 25 buts en Liga cette saison) s'impose comme l'un des meilleurs joueurs du monde. Pour l'émission Téléfoot ce dimanche, l'ancien coach de la Maison Blanche Zinedine Zidane n'a pas caché son admiration pour le travail effectué par son compatriote français. "J'ai eu le grand honneur de pouvoir l'entraîner. Et de voir, mais le pas seulement pendant les matchs. Car ok, pendant les matchs, c'est fantastique et merveilleux. Mais moi, je le voyais tous les jours à l'entraînement et c'était incroyable", s'est souvenu le technicien tricolore. Grâce à ses efforts au quotidien, Benzema continue d'affoler les compteurs avec les Merengues.

CHELSEA Le départ de Rüdiger se confirme

En fin de contrat en juin prochain, le défenseur central de Chelsea Antonio Rüdiger (29 ans, 28 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) se retrouve courtisé par les plus grands clubs européens depuis plusieurs mois. Malgré des discussions avec les dirigeants des Blues, l'international allemand se dirige bel et bien vers un départ au terme de la saison, selon les informations du média The Observer ce dimanche. En effet, les deux parties n'ont pas été en mesure de trouver un terrain d'entente et l'ancien de l'AS Roma souhaite désormais relever un nouveau défi. Comme pressenti ces derniers jours, le Real Madrid serait actuellement le grand favori pour s'attacher les services de Rüdiger.



BAYERN MUNICH Lewandowski prend la parole sur son futur

En marge du titre de champion d'Allemagne remporté par le Bayern Munich samedi face à Dortmund (3-1), l'attaquant bavarois Robert Lewandowski (33 ans, 31 matchs et 33 buts en Bundesliga cette saison) a été invité à s'exprimer sur son avenir. Sous contrat jusqu'en juin 2023, l'international polonais a commenté les récentes rumeurs à son sujet.

"Il y aura bientôt une réunion, mais rien de spécial ne s'est produit jusqu'à présent. Je remarque aussi ce qui se passe. La situation n'est pas facile pour moi. J'ai également lu ce qui est dit dans les médias. Je peux seulement dire que ça n'a rien à voir avec moi", a fait savoir l'ancien buteur du BvB pour Sky Allemagne.

Estimé à 40 millions d'euros, Lewandowski se trouverait dans le viseur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain.

PSG Donnarumma ne compte pas bouger

Tout au long de la saison, l'entraîneur du Paris Saint-Germain Mauricio Pochettino a opté pour une alternance entre les gardiens Keylor Navas (35 ans, 19 matchs en L1 cette saison) et Gianluigi Donnarumma (23 ans, 15 matchs en L1 cette saison). Alors que le technicien argentin a reconnu qu'un changement était nécessaire pour la saison prochaine, l'italien a affiché son intention de rester à Paris après le titre de champion de France obtenu samedi.

"Je reste au PSG et je vais essayer de gagner la Ligue des Champions. Je suis là pour être titulaire. Comme je l'ai dit, ce fut pour moi une année d'acclimatation : ce n'était pas facile de changer de langue et d'habitudes. J'ai d'excellentes relations avec Navas mais, comme il l'a dit aussi, ça n'a pas été facile de vivre cette compétition. Il faut certainement que les choses changent", a également avoué l'ancien Milanais pour Sky Italia.

Un départ de Navas cet été semble le scénario le plus probable.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ENTREVUE PÉRIODIQUE DE TEBBOUNE AVEC DES REPRÉSENTANTS DE LA PRESSE NATIONALE

Président Tebboune : le revirement de l'Espagne sur la question sahraouie, "éthiquement et historiquement" inadmissible

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, samedi soir, que le revirement de Madrid sur la question du Sahara occidental était "éthiquement et historiquement inadmissible", soulignant que le retour à la normale des relations algéro-espagnoles était tributaire de l'application du droit international.

"L'Espagne ne doit pas oublier que sa responsabilité est toujours engagée au Sahara occidental, du fait de son statut de puissance administrante du territoire aux yeux du droit international, et ce, tant qu'une solution, quel que soit sa nature, n'a pas été trouvée à la question du Sahara occidental, une responsabilité que Madrid semble ignorer", a précisé le Président Tebboune lors de sa rencontre périodique avec des représentants de la presse nationale. L'Espagne n'a pas le droit "d'offrir un pays colonisé à un autre pays", a soutenu le président de la République, indiquant que l'Algérie "entretient de bonnes relations avec l'Espagne". Cependant, explique-t-il, la position exprimée récemment par le chef du gouvernement, Pedro Sanchez, sur la question sahraouie, "a changé la donne", ce



qui a requis le rappel par l'Algérie de son ambassadeur à Madrid.

"Le Gouvernement espagnol n'a pas écouté les opinions des autres à propos de la question sahraouie, même si elles ont été évoquées au Parlement et par l'opinion publique espagnole. Nous n'interférerons pas dans les affaires internes de l'Espagne, mais l'Algérie, en tant que pays observateur dans le dossier du Sahara occidental, ainsi que les Nations unies,

considèrent que l'Espagne est la puissance administrante du territoire tant qu'une solution n'a pas été trouvée à ce conflit", a indiqué le Président Tebboune.

"Nous devons faire la distinction entre le Gouvernement espagnol et l'Etat espagnol avec lequel nous avons des liens très forts. Nous exigeons l'application du droit international afin que les relations reviennent à la normale avec l'Espagne", a-t-il ajouté. Il a souligné que l'Es-

pagne ne doit pas oublier sa responsabilité historique, affirmant que l'Algérie "ne renoncera ni au Sahara occidental ni à la Palestine, car étant deux questions de décolonisation." Abordant le volet énergétique dans les relations avec l'Espagne, le président de la République a rassuré le peuple espagnol que l'Algérie "ne renoncera pas à son engagement d'approvisionner l'Espagne en gaz, quel que soit les circonstances".

Le Président Tebboune met en exergue le rôle pivot de l'Algérie dans la région et dans le traitement des questions africaines

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a mis en exergue, samedi soir, le rôle pivot de l'Algérie dans la région et dans le traitement des questions africaines, à l'instar du Sahel et de la Libye.

"La consultation de l'Algérie est devenue nécessaire dans plusieurs dossiers, pour ne citer que le Sahel ou encore la Libye", a précisé le président de la République lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, expliquant comment les pays de la Méditerranée s'intéressent à l'opinion de l'Algérie.

Le chef de l'Etat a réitéré la position de l'Algérie vis-à-vis des questions palestiniennes et sahraouie, "considérées comme étant des questions de décolonisation". S'agissant de la question palestinienne, le chef de l'Etat a affirmé que l'Algérie poursuivrait ses initiatives et ses contacts jusqu'à amener le Conseil de sécurité à se réunir et statuer sur cette question, devenue "une constante algérienne depuis l'époque de feu

Président Houari Boumediène à ce jour".

Pour ce qui est de la Libye, M. Tebboune a réaffirmé que la solution au problème est purement "inter-libyenne", indiquant que l'Algérie s'aligne sur la légalité internationale concernant le dossier libyen. Interrogé sur la demande formulée par les Libyens pour organiser une conférence internationale en Algérie, il a précisé que l'Algérie, qui œuvre à l'unification des rangs, ne s'engagera pas dans une initiative susceptible de créer la division entre les pays arabes.

A ce propos, le Président Tebboune a déclaré que l'Algérie, qui n'a répondu ni positivement ni négativement, suivait la situation dans ce pays, "car nous ne voulons pas nous engager dans une conférence et échouer. Nous attendons des indicateurs de succès et non pas des indicateurs de division entre les pays arabes."

Concernant le sommet arabe, prévu en novembre prochain en Algérie, le président de la République a affirmé que tous les pays

arabes avaient confirmé leur participation, expliquant que "l'Algérie n'a de problèmes avec aucun pays arabe. Ce sont tous des pays frères, et tout ce qui les touche nous affecte".

Quant aux relations avec la Russie, qui remontent à 60 ans, le chef de l'Etat a souligné que l'Algérie est "une puissance avérée au sein du Mouvement des non-alignés et ne s'engagera pas dans des questions qui ne la concernent pas", toutefois "cela ne nous empêche pas d'être amis avec la Russie comme nous sommes amis avec les Etats-Unis, d'une autre manière, en sus de nos relations solides avec la Chine". Concernant le partenariat avec l'Italie, le Président Tebboune a rappelé la position de ce pays qui était le seul à soutenir l'Algérie pendant la décennie noire, relevant que l'Italie s'était tenue aux côtés de l'Algérie en ouvrant des lignes de crédit en milliards de dollars, tout en maintenant les vols d'Alitalia vers le pays, "au moment où aucun avion n'atterrissait en Algérie à la demande d'un pays européen".

EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION AU SECTEUR OPÉRATIONNEL SUD-EST DJANET (4^E RÉGION MILITAIRE)

L'Algérie "dispose de tous les facteurs du renouveau et du progrès" (Chanegriha)

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée samedi au Secteur opérationnel Sud-est Djanet (4^e Région militaire), que l'Algérie "dispose de tous les facteurs du renouveau et du progrès", soulignant la nécessité de conjuguer les efforts afin d'atteindre le développement national global, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"La paix dans laquelle nous avons le privilège de vivre aujourd'hui n'a pas de prix. C'est une paix que nous nous devons de préserver et de renforcer, à la lumière du projet de consolidation des fondements de l'Etat national, dans une Algérie nouvelle, forte et prospère. Une Algérie qui dispose de tous les facteurs du renouveau et de la capacité d'aller de l'avant, avec un souffle nouveau et une volonté plus ferme", a-t-il souligné dans une allocution d'orientation prononcée devant les cadres de la 4^e Région militaire, et suivie, via visioconférence, par l'ensemble des unités relevant de cette Région.

Il a fait remarquer que ces ambitions "nécessitent la fédération des efforts de les enfants de l'Algérie, dans tous les secteurs, notamment celui de l'économie, pilier du développement national global, qui propulsera notre pays aux rangs qu'elle mérite dans le concert des nations". Le Chef d'Etat-Major de l'ANP "leur a transmis les félicitations et les vœux de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan et son témoignage de reconnaissance pour les nobles missions qu'ils accomplissent avec mérite", ajoute le communiqué.

"Je voudrais, à l'occasion de cette visite, vous adresser, à vous

qui êtes déployés à travers tout le territoire de la 4^e Région militaire, au même titre que vos camarades au niveau de l'ensemble des Régions militaires, notre profonde reconnaissance pour les efforts laborieux fournis, pour que notre chère patrie et son valeureux peuple puissent jouir de la paix et de la sécurité", a-t-il affirmé. Partant de ce principe, a-t-il poursuivi, "j'ai tenu à vous rendre visite en ce mois sacré, pour vous transmettre les vœux et les félicitations de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, et sa reconnaissance pour les nobles missions que vous menez à bien, jour et nuit, dans des conditions climatiques et géographiques désertiques difficiles. Je voulais également, à travers cette visite, m'enquérir de vos conditions de travail et de vie, et écouter vos préoccupations auxquelles j'accorde personnellement un grand intérêt". Après la cérémonie d'accueil par le Général-Major Omar Tlemçani, Commandant de la 4^e Région militaire, le Général de Corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres de la 4^e Région militaire. A l'issue de cette rencontre, le Général de Corps d'Armée a émis un ensemble d'orientations et d'instructions portant, en somme, sur "l'amélioration des conditions de vie et de travail des personnels, et sur la nécessité de hisser le degré de vigilance et de veille afin de surmonter tous les défis au niveau de nos frontières nationales le long de cette Région vitale".

La visite du Général de Corps d'Armée à la 4^e Région militaire s'inscrit dans la dynamique de ses visites menées, en ce mois sacré de Ramadhan, aux différentes Régions militaires et aux Commandements de Forces de l'ANP", note le communiqué du MDN.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Mise au point du ministère des Affaires religieuses concernant une vidéo attentatoire circulant sur les réseaux sociaux

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a affirmé samedi dans un communiqué que l'individu se prétendant imam qui a proféré des accusations attentatoires dans une vidéo ayant circulé récemment sur les réseaux sociaux "ne relève aucunement du secteur", mettant en garde contre les campagnes visant à "semmer la discorde entre les enfants du pays".

Ces dernières heures, une vidéo a circulé sur les réseaux sociaux dans laquelle un individu se prétendant imam a proféré des accusations attentatoires. Pour éclairer l'opinion publique, nous assurons que cet individu, dénommé (B.F) ne relève aucunement du secteur. Il n'est ni imam ni bénévole. Les propos par lesquels il a qualifié les filles des musulmans sont réprouvés et les mosquées et les imams de la République désavouent cette calomnie", a précisé le ministère des Affaires religieuses.

Dans son communiqué, le ministère a insisté sur "la nécessité de vérifier les informations avant de les relayer", mettant en garde contre les "campagnes visant à semer la discorde entre les enfants du pays et à ternir les mœurs du peuple algérien musulman via les réseaux sociaux".